IMT Nuremberg Archives

H – 876

International Court of Justice

H0876-0002

Notice.

Not to be publicized until presented before the tribunal in open court and then only that portion actually submitted as evidence.

Ne pas publier avant présentation devant le tribunal en session publique et seulement la partie réellement versée au dossier.

Nicht zu veroeffentlichen vor Darlegung vor dem Gericht (Tribunal) in oeffentlicher Sitzung und dann nur jener Teil, welcher tatsaechlich zur Beweisfuehrung uebermittelt wurde.

H0876 - 0003

T.C. 72

710

COPIE

No. I27

Texte du second appel du Président ROOSEVELT a

Monsieur HITLER, le 25 aout 1939

= = = = = = = = = = =

Je viens de recevoir du Président de la République Polonaise une reponse au message que j'ai envoyé a votre Excellence et a lui, la nuit derniere .

(Ici prend place le texte de la reponse du Président Moscicki. Puis le Président Roosevelt poursuit)

Votre Excellence a, a plusieurs reprises, declare publiquement que les buts et les intentions du Reich etaient justes et sensées .

Dans sa reponse a mon message, le Président de la République de Pologne a montre que le Gouvernement Polonais etait decide a regler les questions de controverse qui se sont elevees entre la République Polonaise et le Reich Allemand, par des negociations directes ou par un compromis s r la base des principes poses dans mon message .

D'innombrables vies humaines peuvent encore etre epargnees et l'espoir que les nations du monde d'aujourd'hui puissent encore poser d des fondations des rapports pacifiques et plus avantageux et que ceux-ci puissent encore etre maintenus pour autant que, vous et le Gouvernement du Reich, vous declariez prets a regler par les methodes pacifiques que le Gouvernement Polonais a deja acceptees Le monde entier prie pour que l'Allemagne les accepte aussi .

Copie certifiee conforme

Signé : Illisible

Dr. Horn

Avocat

Je soussigné, Pierre C. COFFIN certifie connaitre parfaitement la langue française et la langue anglaise et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincere et correcte du document T.C. 72 .

Pierre C. COFFIN
Chef de la Section IX

25 mars 1946

H0876 - 0004

TC N° 72/I24

711

C O P I E

La copie suivante est le texte d'un message du Président ROOSEVELT à Mr HITLER en date du 24.8.1939

Dans le message que je vous avais transmis le I4 Avril, je disais que à son avis, les Chefs des grandes puissances avaient le pouvoir de libérer leurs peuples d'une destruction menaçante, mais que, si tous les gouvernements ne s'efforçaient pas, de leur côté, de trouver une solution pacifique et constructive des différends en cours, l'état de crise qui sévit actuellement dans le monde tournera inévitablement à la catastrophe. Aujourd'hui, cette catastrophe semble bien proche - de fait elle paraît déjà imminente.

Je n'ai pas reçu de réponse au message que je vous ai envoyé en Avril, cependant animé d'une foi pleine de confiance dans le fait que la cause de la paix mondiale constitue en elle-même la seule cause de l'humanité, et elle doit se placer au-dessus de toute autre considération; une fois de plus, je me tourne vers vous dans l'espoir que la guerre menaçante et la destruction qui s'ensuivrait pour tous les peuples, puisse encore être évitée.

C'est pourquoi je vous presse et vous conjure en toute sincérité, et j'adresse la même requête au Président de la République française, de faire en sorte que les

.../

H0876 – 0005

712

Gouvernements Allemand et Polonais s'entendent pour empêcher toute sorte d'hostilités directes pendant une période limitée et acceptée et qu'ils aboutissent ainsi à un accord règlant les points de litige qui se dressent entre eux, et cela de l'une des trois manières suivantes:

Premièrement: par négociations directes.

Deuxièmement, en soumettant ces points litigieux à un Tribunal d'arbitrage impartial dans lequel les deux Gouvernements aient pleine confiance; ou

p.2 Troisièmement: par le consentement mutuel de résoudre ces problèmes litigieux par voie de compromis, en choisissant comme mandataire, ou médiateur, un citoyen d'une république américaine qui soit affranchi de tout rapport ou participation dans les affaires politiques européennes.

La Pologne et l'Allemagne étant deux états souverains, il est évident, en soi, que si l'une des solutions suggérées est adoptée, chaque état se portera garant de l'indépendance et de l'inviolabilité territoriale de l'autre.

Les citoyens des Etats-Unis d'Amérique sont unis pour rejeter toute politique de conquête militaire et d'assujettissement. D'un commun accord, ils rejettent la théorie selon laquelle un dirigeant, ou un peuple, est justifiable d'atteindre son but et son objectif en ayant recours à des mesures qui plongeraient des

.../

H0876 - 0006

713

millions et des millions de personnes dans la guerre et qui entraîneraient, avec elles, la souffrance et la misère pour tous les pays du globe, qu'ils soient belligérants ou neutres, surtout lorsque ces buts et objectifs, dans la mesure où ils sont équitables et justes, peuvent être atteints grâce à des négociations pacifiques ou à l'aide d'un arbitrage. Au nom des citoyens des Etats-Unis d'Amérique et, comme je le crois, au nom de tous les hommes et femmes du monde épris de paix, je me tourne vers vous.... afin que vous vous déclariez disposé à règler les points litigieux existant entre votre Gouvernement et le Gouvernement de Pologne, en acceptant l'une des solutions que je vous suggère.

J'ai à peine besoin de répéter que si les Gouvernements Allemand et Polonais étaient disposés à mettre un terme à leurs querelles par l'un des moyens pacifiques suggérés, le Gouvernements des Etats-Unis serait toujours prêt à contribuer, pour sa part, à la solution des problèmes qui menaçent la paix du monde, ainsi que je l'ai déclaré dans mon message du I4 Avril.

Copie certifiée conforme.-

- -

CERTIFICAT DE TRADUCTION

Je soussigné, Pierre C. COFFIN, certifie connaître parfaitement la langue anglaise et la langue française et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincère et correcte du Document TC N° 72/I24.

Pierre C. COFFIN
Chef de la Section IX
26 Mars I946.

H0876 – 0007

Ribbentrop - Document 710

714

COPIE

Extrait du "Dokumente des deutschen Politik Volume 9 1

= = = = = = = = =

IV. Les rapports de l'Allemagne avec les Etats-Unis d'Amerique et les Etats de l'Amerique latine

Page 456

..... Le 14 mars, Roosevelt declare que l'Amerique aiderait toute democratie et toute nation combattant l'Allemagne jusqu'a ce que la victoire totale soit obtenue. En meme temps, il promit a la Grece qui etait en guerre avec l'Italie depuis le 28 octobre 1940, avions, tanks, canons, munitions, bateaux..... Apres que le gouvernement Yougoslave eut adhere au Pacte Tripartite, le 25 mars a Vienne, sans consideration de l'intervention americaine et des tentatives faites pour l'influencer, les biens yougoslaves aux Etats-Unis furent immediatement bloques - mesure que, cependant, Roosevelt annula deux jours plus tard, lorsque le gouvernement du putsch - ennemi de l'Axe - de Simovicht, que Roosevelt reconnut immediatement, eut pris en mains le pouvoir a Belgrade par le coup d'etat du 27 mars..... Roosevelt aurait fait bloquer aux Etats-Unis les biens des pays du sud-est de l'Europe qui sympathisaient avec l'Allemagne ou qui etaient occupes par l'Axe, tout comme les biens norvegiens, luxembourgeois, hollandais et belges avaient ete bloques pendant l'ete 1940 .

Copie certifiee conforme

Signe : illisible

Dr. HORN

Avocat

Je soussigne, Pierre C. COFFIN, certifie connaitre parfaitement la langue anglaise et la langue francaise et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincere et correcte du Document Ri. 710

Pierre C.COFFIN
Chef de la section IX

25 mars 1946

H0876 - 0008

115

C O P I E

Extrait de SVEN HEDIN "L'Amérique dans la bataille des Continents."
(Pp. 100-108)

Page 99

...

Lorsque, pendant la première année de la guerre, on parlait de paix, de tous côtés, on paraissait accorder peu de confiance à ces déclarations. Les députés et les représentants du peuple, élus, en dehors des corps législatifs, constatent sans cesse, avec anxiété et inquiétude, que l'Amérique se laisse entraîner dans la guerre, et, sans être forcée par l'extérieur, simplement par la politique du Gouvernement, soutenu par une petite minorité.

Page 100

Le 2 Mai 1941, à Kansas City, le Sénateur Bennet Champ C L A R K, exposa que la campagne qui a cours, pour éviter l'entrée en guerre de l'Amérique, était également un combat à outrance pour la démocratie aux Etats-Unis. Au cours de la même réunion, Alf. M. LANDON demanda que ceux qui s'opposaient à la guerre, ne soient pas sujets aux reproches et aux railleries du Gouvernement.

....

Page 101

Le 27 Avril 1941, le Sénateur Gerald P. NYE déclara ce qui suit: "Les mêmes puissances, qui nous ont

.../

H0876 – 0009

pris pour des imbéciles lors de la guerre mondiale, nous prennent de nouveau pour des imbéciles. En nous trompant, on veut nous convaincre que nous pouvons mettre de l'ordre dans le chaos qu'est l'Europe. Notre peuple devra payer, maintenant, ou plus tard, et payer chèrement pour l'aide que nous apportons à l'Angleterre, et pour notre propre défense. Washington sait que nous devrons payer un jour et il doit créer une guerre véritable pour justifier toutes ces dépenses. Si jamais nous sommes entraînés dans cette guerre, elle ne sera appelée, par les historiens futurs, que "la guerre du Président" car chacun de ses pas, depuis son discours de Chicago, nous a conduits vers la guerre."

Dans tout ce discours, fait le 18 Décembre 1940, le mandataire John G. ALEXANDER de Minnesota dit ce qui suit: ..... "A mon avis, nous devons, cette fois, aider les nations européennes à arriver à une paix durable et juste, au lieu d'essayer de construire le futur sur de nouvelles années de guerre et de privations.

p.2 Les journaux ont entrepris une grande campagne dans le but de donner aux Américains l'impression d'être un troupeau de moutons rassemblés dans un coin et attendant d'être conduits à l'abattoir. On nous dit que nous ne pouvons demeurer en dehors, et qu'un plan constructif ne nous donnera aucun résultat. Cette propagande est une des pires campagnes de l'Histoire, une campagne destinée à donner aux Américains un sentiment d'infériorité, et les faire plier aux désirs d'un petit groupe de chefs étrangers, qui vise à nous entraîner dans la guerre."

.../

H0876 - 0010

716a

...

Page I02

Le Sénateur TAFT (Candidat à la Présidence aux dernières élections): "Ce projet de loi donnerait au Président le pouvoir de déclarer la guerre à n'importe quelle nation du monde, et de participer à la guerre actuelle, s'il le désire, ce qui, visiblement, est le cas. Aucun Congrès, à l'exception d'un"Congrès de Marionnettes", n'accepterait un tel projet de loi."

Le Sénateur LA FOLLETTE: "Ce n'est pas un projet de loi pour donner les pleins pouvoirs au Président. C'est un projet destiné à dissoudre le Congrès. C'est exiger du Congrès qu'il renonce à des droits vitaux et importants.

Page I03

Le Sénateur SHIPSTEAD: "Y a-t-il quelqu'un pour croire, qu'en ce cas, les membres exécutifs du Gouvernement, donneraient, ne fût-ce que pour un instant, les pleins pouvoirs que lui donnerait le projet H.R. I776 ? Tout régime concevable lutterait désespérement pour conserver entièrement son autorité, dans le but d'empêcher la critique d'une nation mécontente qui, jusqu'à la frontière, est soulevée d'un refus révolutionnaire. Franklin D. ROOSEVELT est dans la même erreur, et est aussi faible que tous les autres chefs mécontents de l'évolution d'un Gouvernement constitutionnel.

Le Sénateur LODGE: "Cette loi de prêt-bail créerait

.../

H0876 - 0011

une dictature intérieure et affaiblirait la force de défense nationale. Le projet n'accroit pas le danger de guerres étrangères et le danger d'un régime totalitaire dans le pays, mais donnerait au Président la possibilité de conclure des accords, suivant son propre jugement, avec chaque pays qui le voudrait.

P.3 ...

Le I6 Février I94I, le mandataire Karl E. MUNDT, du Dakota du Sud, dit ce qui suit: "Le long de la côte est, une pression qui va croissant sans cesse, se fait sentir sur la population, pression en faveur d'une intervention dans la guerre européenne. Il est temps de se mettre en garde contre des pseudo-patriotes qui voudraient attirer notre pays dans la guerre. La décision
Page I04
d'entrer en guerre ou de maintenir la paix doit être prise suivant les intérêts des gamins de Main Street. Cela doit être fait de manière à protéger les mères des hommes, non les marchands de mort."

....

Voici maintenant l'opinion de quelques Américains ne faisant pas partie du Sénat ou du Congrès:

Fédération Américaine de la "Chronique du Travail" I94I : "Chaque mois, nous sommes un peu plus près de la guerre, non parce que les nations belligérantes se rapprochent de nous, mais par les actes de notre propre gouvernement."

Page I07

Le 4 Avril I94I, le Cardinal O'CONNEL: " Il existe

.../

H0876 - 0012

une certaine impression qu'il se passe, derrière le rideau, des choses ignorées du peuple. C'est ce genre de soupçons qui provoqua les révolutions d'Europe, soupçons du peuple vis-à-vis de son Gouvernement. J'espère que notre peuple restera loin de la guerre. Je sais que le peuple veut rester en dehors, mais le Gouvernement ne paraît pas tenir compte de ses désirs, tout en continuant à parler de démocratie. Certaines manoeuvres secrètes nous rapprochent continuellement de la guerre. Chacun voudrait savoir où nous en sommes. Ce n'est pas loyal, de la part d'un Gouvernement qui se dit démocratique, d'agir ainsi."

Le Dr. MORRISON, éditeur du "Christian Century", en Avril 1941: "Ceci n'est pas la guerre de l'Amérique... Comment se fait-il que dans la tête de nombreux Américains, s'est établi que cette guerre est celle de l'Amérique, ou que c'est le devoir de l'Amérique, de participer, pour la 2ème fois, aux batailles d'Europe. Ma réponse doit être très franche. Ma réponse, c'est que le Président des Etats-Unis, par une longue suite de déclarations, et une quantité d'actions, a mené le pays à un point où l'opinion publique n'a plus la liberté d'exprimer sa profonde conviction contre la participation à cette guerre. Pas à pas, au cours d'une période de 3 ans de propagande officielle et d'actes officiels, la nation a adopté, de plus en plus, une politique de guerre, jusqu'à ce qu'on arrive au dernier argument désespéré en faveur de la guerre qui consiste à dire que

.../

H0876 - 0013

718 a

nous sommes déjà allés trop loin pour nous rétracter... Loin d'être la guerre d'Amérique, c'est la "guerre du Président." A Chicago, à l'occasion de l'inauguration du pont en 1937, le Président ROOSEVELT commença à se mêler de cette guerre, la "guerre du Président." Pas à pas, il a introduit [illegible] dans l'esprit du peuple américain. En fait, le Président lui-même, a déjà déclaré la guerre. Il a désigné l'ennemi et parle de victoire. Le Congrès a cessé de représenter le peuple." .....

Copie certifiée conforme:

Dr. Martin HORN
Avocat.

==========

CERTIFICAT DE TRADUCTION

Je soussigné, Pierre C. COFFIN, certifie connaître parfaitement les langues anglaise et française et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincère et correcte du Document: "RIBBENTROP n°290/3."

Pierre C. COFFIN
Chef de la Section IX
27 Mars 1946.

H0876 - 0014

Document Ribbentrop No 290/4

COPIE

719

Extraits de Sven Hedin "America in the battle of Continents"

("Amerika in Kampf der Kontinente") (Pages 117/118)

Page 117

Sur le probleme :"Voici la Democratie - Voici le President de la Democratie". Je cite enfin un article du "Saturday evening Post" du 5 decembre 1940 . Comme cela est bien connu, ce journal est un hebdomadaire illustre dont le tirage se monte a des millions d'exemplaires .

"Nous ne parlons ici ni de guerre, ni de paix",

Tandis que nous ecrivons, le bruit court que le President a demande au Congres des Etats-Unis de se retirer. Cette nouvelle est exprimee calmement . On lit a l'en-tete du "New York Time" : "Un projet de loi donne au President pleins pouvoirs pour preter du materiel d'armement de guerre et aide . C'est un coup de genie de faire apparaitre ceci comme une chose d'interet secondaire . Le titre officiel du projet de loi est encore plus anodin , il porte : "Projet de loi pour faciliter la defense des Etats-Unis et autres buts".

J tons maintenant un coup d'oeil sur le projet de loi . Souvenez-vous que c'est un projet de loi du President lui-meme . Il represente ses desirs . Il revet donc authentiquement son etat d'esprit a en juger par ce projet . Il desire ce qui suit :

Pouvoir surtout de faire des guerres non declarees partout dans le monde, a son choix, selon ses propres conditions et dont il usera selon ce qui semblera convenable .

Pouvoir de se faire des autres nations des amis ou des ennemis a son choix .

Pouvoir d'utiliser a cet effet toutes les ressources du pays, a son choix .

Pouvoir de conclure des alliances avec d'autres gouvernements et de preter, donner a bail ou transferer a d'autres gouvernements toutes les ressources militaires des Etats-Unis exception faite seulement des etres humains et cela parce qu'ils ne sont pas expressement nommes, a son choix .

H0876 - 0015

Pouvoir de publier par decret les lois qu'il considere comme necessaires pour mettre des intentions a execution

Pouvoir de disposer d'argent sans limites Pouvoir de s'attribuer tous les pouvoirs qu'il veut . D'une maniere significative et pour la premiere fois dans l'histoire longue de 8 ans, du retrait progressif du Congres . Ce projet de loi ne comporte pas de limite de temps . Il peut etre definitif .

Ce sont lespouvoirs normaux d'un dictateur .

Copie certifiee conforme

Signe : illisible
Dr. Martin HORN
Avocat

Je, soussigne, Pierre C. COFFIN, certifie connaitre parfaitement la langue anglaise et la langue francaise et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincere et correcte du document Ri. 290/4

Pierre C. COFFIN
Chef de la Section IX

27 mars 1946

H0876-0016

Document Ri. N° 290/5

C o p i e

121

extraite de "l'Amerique dans la Bataille des Continents" ("Amerika im Kampf der Kontinente", de Sven Hedin") (pp. 85-90)

L'Accord Tripartite fut accompagne en Allemagne et en Italie de commentaires de presse dans lesquels on put lire un avertissement pour les Etats-Unis d'adopter une politique plus prudente en Asie orientale, avertissement qui, malheureusement, eut l'effet oppose. Le fait que les Etats-Unis etaient en tout cas, conscients, du danger de la situation est demontre par les instructions donnees aux citoyens americains en Extreme-Orient le 17 Octobre 1940, leur enjoignant de rentrer immediatement en Amerique, et par le renforcement de la garnison d'Hawai.

L'etat de la situation au Japon est defini par la declaration de Sumita, le chef de la mission militaire japonaise, en Indochine, qui, en Novembre 1940, declara: "Si seulement les Etats-Unis voulaient comprendre la situation du Japon, tous les problemes opposant nos deux pays pourraient et devraient etre facilement resolu. Il suffit simplement de reconnaitre comme principe que le Japon est le facteur de stabilisation de l'Extreme-Orient". Un mois plus tard, Matsuoka, a cette epoque Ministre des Affaires etrangeres du Japon, indiqua comme etant les grandes lignes de la politique etrangere de son gouvernement, d'une part sa loyaute envers le Pacte Tripartite, et, d'autre part, son desir d'amitie pour les puissances anglo-saxonnes. Il demontra, en meme temps, la catastrophe que serait pour les deux payx une guerre nippo-americaine dans le Pacifique. En Janvier 1941, toute la presse japonaise fit ressortir que, malgre les declarations precitees d'hommes d'etat japonais, l'attitude de Roosevelt devenait de plus en plus hostile, et que le Japon ne pouvait se laisser intimider ou provoquer par lui, et qu'en se

tenant.....

H0876 - 0017

tenant fermement a sa politique, le Japon devait repondre aux attaques voilees ou non, dirigées contre lui, a l'occasion de la campagne faite en faveur de la loi d'assistance a l'Angleterre. Dans le discours du Secretaire d'Etat Hull, en Janvier 1941, le Japon perçut une menace et l'annonce que les Etats-Unis avaient l'intention de prescrire l'application de lois pour la zone du Pacifique.

Pendant l'annee 1941, Roosevelt augmenta constamment la tension entre les Etats-Unis et le Japon. Afin de trouver une porte de sortie, le Japon envoya un ambassadeur special, Mr. Kurusu, a Washington. Celui-ci eut de nombreux entretiens au "State Department" avec l'Ambassadeur accredite, Mr. Nomura. Le 26 Novembre, Roosevelt formula ses demandes et les adressa directement au Tenno. Il demanda la cessation immediate de la campagne japonaise en Chine, et la reconnaissance de la Chine de Chung-King comme seul gouvernement legal pour toute la Chine... L'intervention dictatoriale d'un homme d'Etat qui defend la liberte de decision des habitants d'un autre continent aussi jalousement que le fait Roosevelt, etait pour la puissance asiatique, une insulte qui ne pouvait etre acceptee en silence. L'on se demande cependant si Roosevelt esperait neanmoins que le Japon accepterait ses demandes et si c'est dans cet espoir qu'il tint son peuple et ses representants legaux dans l'ignorance de la Note du 26 Novembre. Le Senateur Connally, president du Comite des Affaires Etrangeres au Senat americain, n'eut lui-meme connaissance de cette note que 3 semaines apres son envoi et 10 jours apres la destruction de la flotte americaine par le Japon a Pearl Harbour. Roosevelt savait a coup sur que cette note signifiait la guerre avec le Japon et il ne donna au Congres, au Senat et au peuple, aucune information sur ses intentions. En meme temps par son silence, il empecha que fussent prises les mesures de defense consistant a maintenir l'armee et la flotte en alerte constante dans les avant-postes americains du Pacifique.....

H0876 - 0018

du Pacifique.

P. 87

Les amiraux et generaux, qui ne se doutaient en aucune façon de l'imminence de la guerre entre leur pays et le Japon, passerent en conseil de guerre apres cette defaite a laquelle ils n'avaient pu etre prepares etant donne que leur commandant en chef leur avait laisse ignorer des informations d'importance vitale.

Cette description sommaire des etapes successives de Roosevelt vers la guerre contre le Japon devient en quelque sorte plus vivante si on lit les déclarations americaines des derniers mois.... La revue a grand tirage "Look", dans un numero de Mai 1941 declarait que l'Amerique vivait depuis des annees en antagonisme avec l'Allemagne et le Japon et que le recours au Pacte des neuf Puissances et a la Conference de Washington n'etait qu'un subterfuge pour dissimuler sa decision d'en venir a un reglement de compte definitif avec le Japon. Depuis 1937 au moins, cette decision avait eto comprise clairement par l'Allemagne, et le Japon, et l'alliance de ces deux etats en fut le resultat inevitable.

Ce conflit approchant avec le Japon a pris de plus en plus d'ampleur dans la presse americaine depuis le debut de la guerre en Europe. L'on pensa, cependant, que les Etats-Unis seraient capables de choisir le moment propice.

La revue de politique etrangere la plus influente aux Etats-Unis, la ravue trimestrielle "Affaires Etrangeres", publia 2 articles en Octobre 1941.Le Professeur Nathaniel Peffer, de l'Universite de Columbia, esperait que le "conflit prevu avec le Japon pourrait etre retarde jusqu'a ce que les Etats Unis eussent complete leur programme d'armement. Si l'armee chinoise etait alors encore intacte, le Japon pourrait etre "elimine d'un seul coup". Le Boycottage et le clocus des iles japonaises acheveraient ce que la flotte et l'aviation americaines.....

caines laisseraient a faire aux armes economiques. Il en resulterait des troubles au Japon, surtout si un Japon conquis et appauvri se voyait encore force de payer des dettes de guerre. Ainsi, pour les Etats-Unis, l'union du Japon avec l'Axe finissait a la longue par etre un evenement favorable, car si l'Allemagne etait vaincue par les democraties, ces dernieres traiteraient la menace japonaise comme une affaire purement secondaire.

Aussi significatif de la conception americaine d'un conflit avec le Japon, fut un article d'Eugene Staley, de l'Ecole de droit et de diplomatie Fletcher, qui parut dans le meme numero de "Affaires Etrangeres". Il pretendait que les Etats-Unis devraient immediatement offrir au Japon le choix entre deux alternatives, l'une serait de se rapprocher de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, en abandonnant sa participation a l'Axe de meme que sa politique de l'Ordre Nouveau, en Asie Orientale, et dans ce cas les deux democraties pourraient lui ouvrir les marches et lui consentir des livraisons de matieres premieres et lui proposer de participer a la resurrection industrielle de la Chine ainsi qu'au commerce avec l'Amerique du Sud. La seconde alternative pour le Japon serait le rejet de cette offre generouse, et dans ce cas la pression sur le Japon serait augmentee par une aide continuelle et croissante a la Chine, par le renforcement des fortifications de Manille, Singapour et des Indes neerlandaises, de meme que celui des Forces sovietiques en Siberie Orientale, et finalement par le blocus economique du Japon, la rupture des relations et l'obstruction du commerce japonais avec l'Amerique latine. Le resultat d'un tel isolement economique que pourrait entrainer une coalition des USA avec la Grande-Bretagne et la Russie sovietique et cela sans envoyer un seul avion ou baton dans les eaux de controle Japonais, serait desastreux pour le Japon.

 Le journaliste.....

H0876-0019

Le journaliste Ralph Ingersoll, qui est intime de 725
Roosevelt, a la suite d'un voyage mondial qu'il vient de faire, publia dans son journal New-Yorkais "P.M.", ainsi que, simultanement, dans le "Daily Express" londonien, du 28 Novembre 1941, des articles intitules "l'Amerique doit detruire le Japon".

Dans ceux-ci, il demandait que les Etats-Unis de concert avec la Grande-Bretagne, la Russie sovietique et la Chine ecartent la menace japonaise en "frappant immediatement". Dans les 24 heures qui suivraient la declaration de guerre simultanee des quatre puissances, les Britanniques feraient sortir leur flotte de Singapour afin d'expulser les Japonais de la mer de Chine; les Americains feraient decoller de Manille leurs escadrilles de bombardement pour aller detruire les villes japonaises construites de bois et papiers facilement inflammables. Les "Anglo-Americains victorieux" se rencontreraient alors quelques jours plus tard a HongKong... La seule tache de l'Amerique consiste a nettoyer l'Ocean Pacifique a l'ouest des Japonais. "Ce nettoyage ne necessite meme pas la destruction de la flotte japonaise, car si les quatre etats frappent en meme temps, l'effondrement du Japon s'ensuivra rapidement "et toute cette absurdite des petits super-hommes sera effacee".

Il souligne ensuite une fois de plus qu'il faut agir vite, car ce n'est que de cette façon que "les Etats-Unis ont tout a gagner et rien a perdre".

Ces voix refutent l'assertion selon laquelle Roosevelt fut surpris par la "perfidie" du Japon .....

Copie certifiee conforme par:

Dr. Martin Horn
Avoue.

CERTIFICAT DE TRADUCTION

Je soussigne, PIERRE C. COFFIN, certifie connaitre parfaitement la langue anglaise et la langue française et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincere et correcte du Document Ri. N° 290/5

Pierre C. COFFIN
Chef de la Section IX
27 Mars 1946

H0876 - 0020

H0876 - 0021

Doc. Ri/ 3II.

726

Très Secret.

La Personnalité du Fuehrer-

1) Je vis Hitler pour la lère fois en Août 1932. Puis je le vis à nouveau en Janviern dans ma maison de Dalhem, que je mis à sa disposition pour 2 entrevues entre lui et Papen, car elle était située dans les faubourgs de Berlin. Durant l'année 1933, je devins le collaborateur d'Adolf Hitler.

2) Dèsma prelière entrevue avec Adolf Hitler, toute sa personnalité fit sur moi une grosse impression. Dans son aspect, pas ailleurs assez sombre, ses yeux bleus dominateurs meparurent étrangement fascinants. J'avais déjà à ce moment l'impression que cet homme, dont j'avais entendu les discours avec tant d'intérêt, devait être une personnalité des plus extraordinaires. Je fus particulièrement frappé par son air de parfaite indépendance (sans qu'il soit taciturne), ses pensées et ses remarques, et la manière et la forme dont il les exprimait étaient entièrement différentes de celles des autres hommes. Elle semblent sortir de son être intérieur. Elles étaient simples et claires, et pour cette raison probablement si convaincantes. Ce qui me frappa particulièrement fut la manière toute personnelle, et pour tout dire définitive dont il exprimait son opinion. Aucune discussion, aucune contradiction n'étaient possibles. Ce qu'il disait devait être accepté par les autres. Sans doute est-il fortement monomane et homme qu'il est à peine possible d'influencer; ce n'est pas un homme à compromis, c'était déjà mon impression à cette époque.

3) Je ne pris pas part aux discussions qui eurent lieu chez moi, à la réunion de Janvier. A cette époque, je ne pouvais pas encore arriver à juger la personnalité d'Hitler, je me souviens seulement d'un incident: Von Papen expliqua que le Président du Reich, von Hidenburg, avait l'intention de nommer Hitler, vice-chancelier seulement.

A cette occasion, j'entendis comment Adolf,Hitler exprima d'une manière extrêmement énergique son opinion, et remarquai pour la première fois sa dureté de caractère, et la franchise brutale avec laquelle il faisait face à toute opposition.

H0876 - 0022

En 1933, je fis plus étroitement connaissance avec Adolf Hitler; si l'on me demandait aujourd'hui si je le connaissais bien, ce qu'il pensait en tant qu'homme politique et homme d'état, quelle sorte d'homme il était, quelle était son être intérieur, je dois avouer que je le connaissais seulement très peu, pratiquement pas du tout.

Il est un fait que bien que j'aie traversé tant d'évènements à son côté, durant toutes ces années de collaboration, je ne pus réellement jamais être plus intime avec lui, au point de vue humain ni autrement, que le 1er jour où je fis sa connaissance... Il avait dans son maintien quelque chose d'indescriptiblement réservé.

5) Adolf Hitler était un solitaire, bien que des millions de gens rodassent autour de lui. De même que je ne pouvais pas l'approcher, je ne vis jamais qu'aucun autre put le faire, sauf paut-être Goering et Hess.

6) Personne n'était plus intime que Goering, Bormann et Hess, son inaccessibilité n'était pas aetificielle mais naturelle, je crois qu'il en souffrait en tant qu'être humain.

Comme tel, il pouvait être aimable à ravir, ardent et spirituel; d'abord dans les conversations personnelles ensuite et surtout dans les réunions intimes. S'il désirait se gagner un homme, ou s'il voulait accomplir quelque chose avec une personne, il déployait un charme jamais surpassé et une persuasion difficile;à égaler, j'ai vu des personnalités importantes aller à lui le coeur rempli de toutes les vérités qu'elles voulaient dire à Adolf Hitler, qu'une catastrophe se produirait s'il n'arrêtait,pas telle ou telle chose, etq elles ne pouvaient pas en supporter plus longtemps la responsabilité, et ainsi de suite; une demi-heure après, ellesressortaient rayonnantes et satisfaites, et très souvent présentaient le point de vue d'Hitler avec exactement la même conviction qu'il avaientn auparavant, point de vue qui était souvent en contradiction avec celui qui était le leur en allant voir Hitler. La même chose m'arriva aussi très souvent, avec cette seule différence que moi, je n'étais pas tout à fait aussi enthousiaste.

H0876 – 0023

Quand Todt me rendit visite à Londres, je lui parlai d'Adolf Hitler qu'il avait connu pendant de nombreuses années, je parlai de la grande influence qu' exercait Adolf Hitler sur tous les êtres humains, même sur les étrangers et sur moi personnellement. A cela, Todt répondit qu'Adolf Hitler avait toujours possédé dans ses yeux le pouvoir d'éliminer la capacité de raisonnement des autres personnes ou, au moins, de la paralyser. Il le savait depuis longtemps déjà, et c'était un des secrets de la puissance d'Adolf Hitler sur les hommes.

7) Adolf Hitler pouvait aussi parler d'une façon extrêmement attrayante, humoristique et même brillante et spirituelle, de sa jeunesse, de son service militaire pendant la guerre mondiale, de sa période de lutte, de telle sorte que chacun se sentait attiré vers lui. Et s' il parlait d'art et d'architecture, on sentait très souvent qu'il était, par nature, un artiste. J'ai notamment pu observer cela pendant le voyage à Rome. Lorsque dans des réunions intimes, il parlait de ses intentions dans le domaine artistique, il gagnait tous les coeurs. Il n'est probablement pas la peine que je mentionne qu' il était d'une générosité particulière, pour autant que cela concernât les domaines matériels de la vie.

8) Le trait décisif chez Adolf Hitler était sa personnalité absolument dominatrice, aussi bien dans les grandes réunions populaires, qu'avec les politiciens, les militaires, les étrangers dans les réunions plus intimes, et aussi dans les conversations personnelles. Entre autres, le roi Boris de Bulgarie, me dit une fois qu'une telle puissance gigantesque émanait d'Adolf Hitler que, personnellement, il pourrait le contempler avec plaisir pendant des mois. Il en était de même pour chaque personne qui avait affaire à lui. J'ai vu des étrangers qui ne pouvaient prononcer une parole en sa présence. Même de grandes personnalités comme Mussolini devenaient calmes en sa présence, Chamberlain et Daladier furent fortement impressionnés par lui. L'immense confiance en soi-même qu'il dégageait, et très souvent la sévérité inimaginable de son pouvoir de volonté accompagn d'une façon de s'exprimer ingénieuse, simple et compréhensible, étaient communiquées à tous ceux qui avaient quelque chose à faire avec lui, et plaçaient les êtres humain sous son charme. Une fois, j'assistai à un grand meeting de plusieurs centaines de milliers de personnes, et observai combien les paroles d'Hitler remuaient les masses.

H0876 - 0024

Partout, je pouvais constater l'enthousiasme, la furie, l'affection, l'amour, et même les larmes pour Adolf Hitler. A cette époque, je disais que la personnalité de cet homme, dans son effet sur les êtres humains et sur les masses serait probablement le plus grand phénomène de tous les temps.

9) Il est évident que cette influence était particulièrement grande sur ses associés immédiats. Ceci devint de plus en plus évident avec son pouvoir grandissant. Quand on approchait Adolf Hitler pour faire un rapport sur quelque chose, on avait souvent l'impression qu'il avait déjà réfléchi plusieurs fois au problème en question. Plus tard, ceci s'accentua de telle façon que si on voulait lui faire part de ses opinions, il vous interrompait après quelques phrases, et en venait au problème lui-même sans donner une autre chance à son interlocuteur d'exprimer son avis. La décision était toujours prise suivant sa propre opinion. Si, au début, un échange d'idées exista avec Hitler, il n'en était plus question les dernières années. Aux entrevues avec les hommes d'état étrangers, cette habitude monomaniaque n'eut pas toujours d'heureux résultats. S'il rencontrait, par exemple, Mussolini, il parlait pendant 2 heures, lequel, qui n'avait compris que la moitié, parlait pendant 10 minutes. Le Fuehrer se montrait alors très satisfait de l'entretien, tandis que j'avais à formuler des divergences notables dans les interprétations. Diplomatiquement parlant, cette manière de procéder était souvent très délicate pour moi.

Un autre facteur important pour juger la personnalité d'Hitler doit être pris en considération ici, il était irascible et très souvent ne pouvait pas contenir son humeur. Cela apparaissait aussi quelquefois aux réunions diplomatiques. C'est ainsi qu'il voulut interrompre la conférence de Godesberg avec Chamberlain quand il reçut le rapport sur la mobilisation tchéco-slovaque, il bondit tout à coup avec une tête congestionnée (signe typique), Chamberlain fit de même. J'intervins à ce moment et ce faisant, je sauvai la conférence. Adolf Hitler m'en remercia particulièrement.

Quand Henderson agit avec brusquerie avec Hitler, le 28 Août, en donnant un coup de poing sur ses papiers, la figure d'Hitler devint rouge. Je prévis une catastrophe

mais je réussis là encore, en posant une question à Henderson pour détourner son attention. Par la suite, Hitler dit à Hess qu'il avait presque jeté Henderson dehors. La même situation se présenta à Vienne avec des diplomates étrangers, Hitler fit remarquer au Comte Ciano ma "patience angélique". Cette fois-là l'interprète Schmidt était présent.

Pendant la guerre, Hitler me dit une fois très franchement, après une visite:"Vous savez, Ribbentrop, quelquefois, je ne puis me contrôler."

10) Hitler avait des idées à lui sur le terrain de la politique étrangère comme sur la plupart des autres terrains, politique intérieure, économique et militaire. Son extraordinaire popularité et son immense autorité lui assuraient toujours une adhésion totale à ses actions. Il décidait lui-même de la politique étrangère dans tous ses détails. Je les éxécutais. Sans aucun doute, son but était au début une union des Allemands en Europe par des moyens diplomatiques, et une alliance avec l'Angleterre. Il voulait probablement restaurer en même temps l'"honneur militaire de l'Allemagne. Il me le dit un jour, après la campagne de France. Avant la guerre, il parlait toujours de son désir d'une solution paisible qu'il souhaitait sincèrement, si l'Angleterre l'avait voulu. Après la victoire sur la Pologne et à l'Ouest, ses plans se firent plus ambitieux, sous certaines influences que j'attribue plutôt à Himmler, c'est à dire, vers la création d'un état d'hégémonie de l'Allemagne en Europe. Cependant, je n'eus jamais l'occasion de lui en parler ouvertement.

Hitler considérait la lutte à l'Est comme une lutte de races et de philosophies (comme il fut montré dans les publications allemandes),qui devait être gagnée pour l'existence et la possession du Lebensraum, son caractère devint de plus en plus rigide et inflexible, avec l'âpreté grandissante de ce combat et les grands desseins de protection du peuple allemand qu'il s'était assignés à lui-même.Il s'appelait souvent lui-même, l'homme le plus dur qui ait jamais vécu. Suggérer des compromis ou des changements concernant les idéologies du monde ne provoquait que des crises de fureur. Sa santé en déclina. L'excès de travail et les responsabilités pesèrent sur lui. Il vivait de produits vitaminés et son dos finalement se courba. La dureté de son caractère se changea en une espèce d'entêtement, et il devint de plus en plus difficile de lui parler.

H0876 - 0025

H0876 - 0026

Une discussion politique fut impossible pendant très longtemps. Il ne considérait les choses que d'un point de vue militaire. Il ne croyait pas en la possibilité d'un compromis et avait certainement raison à ce sujet, quoique j'essayais d'y arriver d'une autre façon. Il ne voulait pas croire en une défaite de l'Allemagne et devint de plus en plus dur au sujet des mesures prises avec la dureté grandissante de la guerre. Il me répétait constamment que nos armes spéciales, d'abord les sous-marins, plus tard les armes V, puis les avions, nous assureraient la victoire en dépit de tout. Il crût à cela jusqu'à 6 semaines avant la fin. Je me demandais s'il n'était pas malade. Il avait l'air très mal, sa figure et ses mains étaient absolument anémiques, mais son esprit était très lucide. Toutes les suggestions de ma part, pour essayer des moyens diplomatiques depuis 1942, restaient sans succès. Il croyait que de tels essais seraient considérés par l'ennemi comme des preuves de faiblesse et pourraient les inciter à mettre en jeu leurs dernières ressources les plus puissantes. Deux tentatives arbitraires et accidentelles que je fis provoquèrent de sérieux différends entre lui et moi. Je ne pouvais que difficilement en accepter la responsabilité; cependant, pendant l'hiver 1944/45 j'en pris une autre avec MOELLHAUSEN.

Il était indubitable qu'A. HITLER était convaincu que la victoire pouvait encore intervenir tant que le front tiendrait. Il ne le disait pas, mais il faisait simplement allusion aux changements à venir. Il savait probablement que seule une

.../

H0876 - 0027

capitulation était possible politiquement et il ne voulait de cela à aucun prix, car il pensait que ce serait alors la fin du National-Socialisme et la bolchevisation de l'Allemagne. Etant de cet avis, il préférait tout tenter tant qu'il y aurait encore la moindre chance. Il s'imaginait probablement, enfin, que l'exemple d'une armée et d'un peuple qui avaient combattu, serait meilleur pour l'avenir de la Nation allemande, comme un symbole d'héroïsme avec lequel les futures générations pourraient reprendre le sessus. Alors vint la fin.

Quelques jours avant sa mort, A. HITLER cita comme causes de la défaite, entre autres, d'abord le fait qu'il n'avait pas eu assez de temps pour former complètement la nation, et surtout l'armée nationale socialiste.

II. Sans aucun doute le FUEHRER, considérait de plus en plus, pendant les dernières années, le monde Juif, dont il était sûr de l'organisation, comme la vraie cause de cette guerre . On pouvait voir cela dans ses paroles, malgré qu'il ne me parlât jamais à ce sujet, sachant mon opinion à ce sujet. Je ne connais pas l'histoire des persécutions des Juifs. Je ne sais pas si c'est HIMMLER qui les commença ou si HITLER les toléra. Je ne crois pas qu'il les ait ordonnées, car un tel acte ne conviendrait pas à l'image que j'ai toujours cru être la sienne. A. HITLER, qui ne mangeait pas de viande parce qu'il ne voulait pas que l'on tue les animaux, lui en qui les enfants avaient une telle confiance et que tous idolâtraient, ne peut avoir donné un ordre si terrible, de sang-froid. D'autre part,

H0876-0028

son testament permet de conclure que lui, au moins, en avait connaissance, même s'il n'en donna pas l'ordre dans son fanatisme contre les Juifs.

I2.) Il ne peut y avoir de doute sur une chose, c'est que le FUEHRER n'eût qu'un seul but dans toute sa vie: comment puis-je servir la Nation allemande. On pouvait s'en rendre compte pendant toute sa vie, en commençant par sa jeunesse, sa conduite comme humble soldat pendant la guerre, et sa vie politique toute entière comme politicien et Chef de la Nation allemande. Il vécut d'une façon absolument dénuée d'égoïsme, il sacrifia sa santé et ne pensa à rien d'autre, jusqu'à son dernier soupir et en sacrifiant sa vie, qu'à l'avenir du peuple allemand qu'il aimait plus que tout. Ceci fut la ligne de conduite de toutes ses pensées et de ses actes. Dans ce but, il prit de grandes décisions de politique extérieure. Il ne croyait qu'à ce moyen pour sauver l'avenir du peuple allemand. Quand il m'en parla, il me dit que son échec était dû à la fatalité. L'Histoire décidera pourquoi il n'a pas réussi.

I3.) Juger de la personnalité d'une figure, d'un génie comme A. HITLER, est très difficile. On ne peut pas le mesurer à une commune mesure. Le plus extraordinaire en lui, c'était son brillant patriotisme et son désir fanatique de faire une grande Allemagne. Il était convaincu de sa mission, il se croyait prédestiné pour elle. Il possédait une

.../

H0876 - 0029

puissance de volonté indestructible et une inconcevable énergie dans la poursuite de ses buts. Ses dons de compréhension et d'intelligence étaient étonnants. Sa conception du monde et son imagination soulevaient toujours de grandes perspectives et de grands parallèles historiques. Frédéric LE GRAND lui servait très souvent de modèle.

.../

H0876 - 0030

En dépit de toute imagination, il était assez réaliste pour juger les situations raisonnablement. Mais en ce qui concernait les grandes décisions, il croyait être l'éxécuteur voulu par le destin et envoyé par le Tout-Puissant pour réaliser la Destinée du Peuple Allemand. Il me dit une fois que toujours, avant les grandes décisions, et spécialement la nuit, une sorte de certitude de somnanbule se manifestait à lui, de sorte que tout à coup, il savait ce qu'il avait à faire. Pour tout ce qu'il faisait dans l'intérêt du peuple allemand, il était absolument indépendant. Il voyait chaque chose de ce seul point de vue. Il n'avait jamis d'hésitations si les intérêts vitaux du peuple allemand étaient en jeu. Il me parlait fort,peu de ces questions parce que j'avais des doutes en matière de politique étrangère. Mais quelquefois, il s'exprimait en ma présence. Cela est démontré par ce qui suit: Lorsque le Fuehrer, après que Mussolini eût été fait prisonnier, sembla enfin accepter, comme je l'avais demandé, de rechercher la paix avec Staline, ainsi qu'il l'avait déjà accepté une fois avant Stalingrad, mais avait refusé à nouveau le lendemain à prendre contact. Il vit mon découragement, un peu plus tard, il vint me voir dans mon cantonnement et en me quittant, il me fit soudain une remarque d'après laquelle je pus comprendre que même si un accord avec la Russie était possible, il ne pourrait pas le consodérer comme une solution définitive, car ainsi qu'il s'en rendait compte, il n'était pas possible de combler le gouffre au point de vue de la politique mondiale. A cette époque, j'étais assez ébranlé et ai dit quelque chose signifiant que l'on pouvait perdre toute confiance dans le monde et ne plus jamais faire de politique étrangère. Mais le Fuehrer ne parla jamais plus de cela. Sa ligne de conduite était: Tout pour le peuple allemand. Après m'en être rendu compte, j'essayai de le faire changer d'attitude et lui dit que cela nuirait au succès de notre politique étrangère; mais je ne pus le convaincre. Autant Hitler était fidèle à son propre peuple, qui avait fait une fois quelque chose pour lui(c'était même grotesque quelquefois), autant il méprisait les obligations envers les pays étrangers, si les nécessités de vie de la bation allemande indiquaient une direction contraire.Bien souvent,

H0876 - 0031

je n'ai pas compris le Fuehrer, il pouvait être extraordinairement méfiant; si quelqu'un avait exécuté quelque chose avec succès, souvent alors le peuple survenait, qui s'entendait à semer la graine de la suspicion en lui, il écoutait souvent les diffamateurs et certaines personnes d'un caractère douteux, qui surent toujours avoir de l'influence sur lui. Il était aussi capable de blesser les gens volontairement. Il n'est pas douteux qu'il pouvait se soumettre à l'influence des gens qui s'entendaient à le duper adroitement, et ainsi mettre en évidence les qualités et les actions les moins séduisantes. Une certaine discorde s'éleva en ces occasions, que j' n'ai jamais très bien comprise. Le principe de "Divide et impera" fut mené à bonne fin par lui jusqu'à un tel point que souvent, en matière de compétence, plusieurs choses empiétaient l'une sur l'autre, et que tous ses collaborateurs avaient à s'occuper de conflits intérieurs la moitié de leur temps. En politique étrangère, qui était un champ d'action étendu, où chacun aimait agir, ceci était particulièrement préjudiciable.

14) Mes relations personnelles avec Hitler étaient d'une telle nature, que, dès le début, il m'attira par sa dévotion désintéressée à son peuple. J'admets franchement qu'au cours de ma collaboration, sa personnalité tout entière, ses yeux et toutes ses manières m'attirèrent magnétiquement, il devint pour moi le symbole de l'Allemagne, et je le suivis. De même que beaucoup d'autres, j'étais aussi attaché à Hitler par un amour et une dévotion démesurés. Je le conseillais sur les questions de politique étrangère, s'il désirait connaître mon opinion, mais je m'effaçai toujours au moment des décisions importantes, le génie seul devait décider. J'ai mené à bien quelques importantes mission de politique étrangère pour lui; il m'en fut souvent reconnaissant. Quelquefois, une attitude très froide se prolongeait pendant des semaines entre nous, mais finalement, sa loyauté se manifestait toujours.

Je dois faire remarquer ici un autre fait; afin de se faciliter les choses, Hitler, occasionnellement opposait l'un à l'autre, en dépeignant l'attitude d'un collaborateur à celui dont il désirait obtenir quelque chose, d'une façon différente de ce qu'elle était réellement. J'en ai eu la preuve en plusieurs occasions, en ce qui concerne ma personne, de même que pour les autres collaborateurs. --

H0876 - 0032

Les divergences de vue existant entre lui et moi, en 1941, provoquèrent une rupture de nos relations personnelles. En apparence, il semblait alors être réconcilié, mais il ne fut jamais comme il avait été auparavant. Je n'ai pas compris Adolf Hitler à ce moment-là. En réalité, je ne pus plus accomplir quelque chose d'important depuis cette époque. J'avertis mes collaborateurs que nous devions nous contenter d'exécuter les ordres.

Je ne sais pas ce qui incita Adolf Hitler à me traiter de cette façon. Si je résume, je puis simplement conclure cette déclaration, au sujet de la personnalité d'Adolf Hitler, par cette phrase :

Je ne sais pas qui il était, je sais seulement une chose : qu'il était grand.

signé: Joachim von Ribbentrop.

- - - - - - - - - - - - -

Certificat de Traduction:

Je soussigné, Pierre C; Coffin, certifie connaître parfaitement la langue anglaise et la langue française, et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincère et correcte du Document Ribbentrop N° 3II.

Pierre C. Coffin
Chef de la Section IX
Le 28 Mars 1946.

H0876-0033

Document Ri. N° 312

Copie

736

Affidavit

a soumettre au Tribunal Militaire International de Nuremberg

Ayant pleine connaissance de l'importance d'une declaration sous serment, et des consequences penales en cas de presentation inexacte, soit intentionnellement, soit par negligence, d'une telle piece, je declare ce qui suit:

Je suis mariee a Joachim Von Ribbentrop depuis le 5 Juillet 1920, et depuis cette epoque, ai toujours ete au courant de ses efforts et idees politiques. Mon mari n'a appartenu a aucun parti politique avant 1932. Il suivit cependant avec grand interet les evenements politiques qui se deroulerent vers l'epoque troublee de 1920 a 1930, et s'efforça a ce moment la de faire comprendre a ses nombreux amis et relations etrangers les ennuis, les soucis et les efforts de l'Allemagne. Il consacra egalement a cette cause une part considerable de notre active vie sociale. A cette epoque, beaucoup de nos amis etrangers vinrent nous rendre visite en Allemagne sur notre proposition et sur notre invitation. Bien que n'etant pas membre du Parti Populaire Allemand (Deutsche Volkspartei* qui, a ce moment-la etait dirige par Stresemann dont nous connaissions la famille, mon mari appuya la cause de cet homme d'etat et de son parti. Comme il devenait evident que, lors de conferences internationales decisives, ni les capacites de Stresemann, ni celles de ses successeurs, ni la bonne volonte et la complaisance de l'Allemagne ne reussirent a liberer celle-ci de la situation qui lui avait ete imposee par le Traite de paix, mon mari, sur la proposition de son ami, prit contact avec le NSDAP, en 1932. Apres deux discussions avec Hitler, l'une d'elles ayant abouti a des resultats entierement negatifs, mon mari adhera au NSDAP en Automne 1932. L'un des facteurs determinants dans la decision prise par mon mari d'adherer au parti fut la conviction

....

que lq situation interieure et politico economique, en train de devenir de plus en plus critique, ne pouvait etre amelioree que par une consolidation de toutes les forces nationales. Cette conviction etait aussi la raison pour laquelle mon mari, lors des heures critiques precedant la prise de pouvoir en Janvier 1933, mit notre maison a la disposition des theoriciens des partis de droite pour y tenir une reunion. Mon mari mit par la suite ses plus grands espoirs dans cette coalition des partis de droite et il coopera de son plein gre a leurs efforts faits en vue d'atteindre leurs buts. Utilisant ses relations etrangeres, il seconda les efforts d'Hitler en vue de rendre a l'Allemagne une place respectee parmi les nations. Pour commencer, il essaya, a l'occasion de nombreux voyages personnels, et plus tard, officiels, a l'etranger, de realiser le desarmement de l'Allemagne et son egalite de droits.

Pendant la periode de ses activites comme Ambassadeur a Londres, mon mari s'est efforce de poursuivre la politique commencee par lui dans l'esprit de l'accord naval. Malheureusement, sa politique rencontra deja a cette epoque de serieuses difficultes, du fait qu'il lui fallait representer la politique delicate de non-intervention espagnole. Alors que, neanmoins, notre sejour a Londres fut l'un des moments les plus heureux de notre existence, la periode suivante pendant laquelle mon mari fut Ministre des Affaires Etrangeres devint un supplice sans cesse grandissant. Le traitement de plus en plus radical des Juifs et des questions clericales, et de ce fait, les difficultes constamment accrues en politique etrangere, l'immixion de toutes sortes de services, bureaux et de chefs de partis dans les questions de politique etrangere, causerent des frictions, des discussions et des ennuis de plus en plus nombreux. Le radicalisme grandissant du parti et l'attitude personnelle hostile

 de Himmler....

H0876 -0034

H0876 – 0035

Himmler, Bormann et Goebbels contre mon mari peserent de plus en plus sur son esprit et lui donnerent une apparence de durete, trait qu'il ne possedait pas auparavant. L'hostilite d'Himmler devint en fin de compte si violente, que je vivais dans une angoisse constante pour la vie de mon mari et de mon fils.

Bien que l'absolue confiance initiale de mon mari en Hitler fut grandement ebranlee, il se sentait neanmoins lie a lui par son serment qui, a ses yeux, le liait aussi a son peuple. Bien souvent, mon mari, par raison d'etat, se sentit oblige de soutenir les opinions d'Hitler ainsi que les ordres qu'il donnait a ses subordonnes, bien qu'il ne les approuvat pas ou que, cela dans bien des cas, il s'y soit fortement oppose devant Hitler.

L'eclatement de la guerre et les rumeurs constamment repandues selon lesquelles son attitude n'etait pas conciliante, amenerent le 3 Septembre 1939 une crise nerveuse a laquelle, a ce moment, on ne pouvait faire face qu'en rappelant constamment ses efforts personnels en vue du contraire.

N'etant pas tres resistant physiquement, par suite de l'ablation d'un rein et etant d'une constitution tres delicate, toutes ces difficultes peserent d'autant plus lourdement sur mon mari.

Nuremberg, le 1er Mars 1946 (signe) Anneliese von Ribbentr

Pour l'authenticite de la declaration
ci-dessus et de la signature de Frau Anneliese von Ribbentrop

(signe) Dr. Martin Horn,
Avocat

CERTIFICAT DE TRADUCTION

Je soussigne, PIERRE C. COFFIN, certifie connaitre parfaitement la langue anglaise et la langue française et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincere et correcte du Document Ri. N° 312.

PIERRE C. COFFIN
Chef de la Section IX
28 Mars 1946

H0876 – 0036

Document Ri. N° 313

739

C o p i e

A f f i d a v i t

de Bernd GOTTFRIEDSEN, Secretaire d'Ambassade

Ayant ete informe de l'importance d'un Affidavit, et particulierement des consequences penales qu'entrainerait la presentation d'une telle declaration inexacte intentionnellement ou par negligence, je reponds par la presente aux questions ci-dessus:

lere Question: Quel est votre nom?

Reponse: Bernd Gottfriedsen, ne le 2 Mars 1911, a Brodesby, pres de Schleswig.

2eme question: Quelle etait votre derniere profession?

Reponse: J'etais Conseiller d'Ambassade au Ministere des Affaires Etrangeres a Berlin. J'etais a la tete de l'administration d'un service special s'occupant des questions financieres, au Ministere des Affaires Etrangeres, et specialement celles du Ministre du Reich. De plus, j'etais agent de liaison aupres de l'Ambassadeur japonais Oshima. Ma mission particuliere consistait a rester constamment en contact avec l'Ambassadeur japonais et ses collaborateurs les plus intimes.

3eme question: Que pouvez-vous dire des affaires financieres du Ministre des affaires etrangeres du Reich, et, en particulier, comment se conduisait-il dans les questions financieres?

Reponse: En 1939, je fus charge de l'Administration financiere des biens du Ministre des Affaires Etrangeres du Reich, et des fonds officiels specieux. Lorsque je pris en charge ce service, le Ministre des

Affaires....

H0876 – 0037

Affaires Etrangeres.de l'epoque, Von Ribbentrop, m'ordonna d'operer une separation stricte entre ses affaires financieres privees et officielles. Il m'ordonna specialement de separer strictement ses depenses personnelles et ses depenses officielles. C'etait ainsi que les choses avaient ete faites dans le passe, ainsi que je l'appris lorsque je pris en mains ce service. De 1939 a 1945 (annees pendant lesquelles je dirigeai ce service) les depenses privees du Ministre du Reich furent, evidemment, payees sur ses revenus personnels, tandis que ses revenus officiels etaient utilises pour les besoins officiels du Ministre des Affaires etrangeres du Reich. C'est ma secretaire, une certaine Fraulein Seifert, dont la derniere residence se trouve a Rendsburg, Holstein, qui, sous mons constant contrôle, s'occupait du detail de la tenue des livres, et des comptes. Par ordre du Ministre des Affaires Etrangeres, la separation entre ses besoins financiers prives et officiels fut observee tres correctement et meme strictement. Une ou deux fois par an, on soumettait au Ministre du Reich une balance finale complete avec pieces justificatives. En plus, cette balance des comptes et ces pieces justificatives etaient examinees par un comptable officiel de l'exterieur, le Dr. Bredt, a Berlin.

4eme question:Est-ce que les biens prives de Von Ribbentrop s'accrurent pendant les annees ou il eut une activite diplomatique?

Reponse: Aucun bien meuble n'ayant ete conserve, et aucune nouvelle propriete immobiliere n'ayant ete acquise, ses biens, d'apres ce que je pus observer - en particulier, pendant qu'il etait ministre des Affaires Etrangeres - restorent....

H0876 - 0038

restorent a peu pres identiques, a l'exception de deux donations de 500.000 RM chacune, qui furent sujettes a l'impot sur le capital.

5eme Question: Et les biens artistiques de Ribbentrop?

Reponse: M. Von Ribbentrop etait riche avant d'entrer dans la vie diplomatique. Pendant que je m'occupais du service mentionne ci-dessus, il acquit certains tableaux, surtout sur le marche artistique allemand. Chacun de ces tableaux fut acquis selon les regles, et, avant tout, au juste prix, et naturellement, payes avec de l'argent venant des fonds prives du Ministre des Affaires Etrangeres du Reich. Pendant le temps qu'il fut Ministre des Affaires Etrangeres, M. Von Ribbentrop acquit des objets d'art a l'etranger pour meubler le Ministere des Affaires Etrangeres, et la Legation allemande. Ces objets devinrent propriete de l'Etat, et utilises en consequence. Tous ces objets d'art furent catalogues et inventories sur des livres. Aucun objet d'art etranger ne fut acquis illegalement, c'est a dire, par pression, etc. Les objets d'art personnels de Von Ribbentrop egalement furent catalogues et j'apposai une marque distinctive sur les objets eux-memes.

En resume, je peux dire que la conduite de M. Von Ribbentrop, en matiere financiere aussi bien que sa vie economique privee, sont absolument irreprochables pour autant que j'aie pu le savoir.

Pendant la guerre, il n'acquit aucun objet d'art illegalement, dans aucun territoire occupe par les troupes allemandes, que ce soit pour son usage personnel ou pour le Ministere des Affaires Etrangeres du Reich.

Nuremberg le 16 Mars 1946 (signe) Bernd Gottfriedsen,

Bernd Gottfriedsen

H0876 - 0039

Copie certifiee conforme:

(signe) Illisible

Dr. Horn
Avoue

CERTIFICAT DE TRADUCTION

Je soussigne, PIERRE C. COFFIN, certifie connaitre parfaitement la langue anglaise et la langue francai. et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincere et correcte du Document Ri. N° 313.

PIERRE C. COFFIN
Chef de la Section IX
28 Mars 1946

H0876 - 0040

Ri. Document Nr 314

743

A B S C H R I F T

Rapport bi-annuel du Chef d'Etat-Major de l'Armee des Etats - Unis

Seite 3 . Absatz 7 : ..... L'Axe, en fait, existait seulement sur le papier .....

Seite 1 . Absatz 9 : Il n'y a pas non plus de preuves d'une coordination etroite entre l'Allemagne et le Japon . L'Etat-Major Allemand reconnaissait que le Japon etait lie a la Russie par un pacte de neutralite mais esperait que les Japonais immobiliseraient d'importantes forces terrestres, maritimes et aeriennes anglaises en Extreme-Orient .

Vu l'absence de preuves du contraire jusqu'a ce moment, on croit que le Japon agissait egalement de son cote et non suivant un plan strategique unifie .

Il y avait trois nations criminelles avides de pillage et cherchant avidement a ameliorer leurs interets propres par une guerre et cependant incapables et se mettre d'accord sur un plan general tendant vers un objectif commun .....

Die Richtigkeit der Abschrift bestaetigt :

Signe : Dr. Martin Horn

Dr. Martin HORN
Rechtsanwalt

Je, soussigne Pierre C. COFFIN, certifie connaitre parfaitement la langue francaise et la langue anglaise et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincere et correcte du document Nr 314 .

Pierre C. COFFIN
Chef de la Section IX

Le 25 mars 1946

H0876 - 0041

Document Ri. N° 315
PS 1834
Berlin, le 2 Mars 1941

744

c o p i e

Service des Affaires Etrangeres
attache au Ministere
des Affaires Etrangeres du Reich
N° 56 R

E x t r a i t

du Memorandum sur l'entretien du Ministre des Affaires Etrangeres du Reich avec l'Ambassadeur Oshima, a Fuschl, le 23 Fevrier 1941.

- - - - - - -

.....

Page 8 - Par. 2 - Pour autant qu'il s'agisse de l'Amerique, poursuivit le Ministre des Affaires Etrangeres du Reich, on doit declarer que Roosevelt est l'ennemi le plus acharne de l'Allemagne et du Japon. Il veut reellement entrer en guerre. Cependant, notre interet etait d'empecher l'Amerique d'entrer en guerre.

.....

Page 8, Par. 3 - Nous voyons, cependant, qu'il devait etre possible, par une politique habilement coordonnee, des puissances de l'Axe d'empecher l'Amerique d'entrer en guerre.

....

Mais nous desirions finir la guerre rapidement et forcer l'Angleterre a demander bientot la paix. Le Fuehrer etait.....decide a amener la guerre a une fin victorieuse et rapide des que possible. Pour arriver a cela, la cooperation avec le Japon etait importante. Mais dans son propre interet, le Japon devait intervenir aussi rapidement que possible. En agissant ainsi, la position-clef de l'Angleterre, en Asie Orientale serait detruite. Le Japon de son cote, assurerait ainsi sa propre position en Asie Orientale, ce qu'il ne peut accomplir que par la guerre. Il y a trois raisons majeures en faveur d'une action rapide:

Page 10, Par. 2 - 1) Une intervention du Japon signifie un coup decisif porte contre le noyau de l'Empire britannique

(menace....

(Menace pour l'Inde, guerre sur mer, etc...) 745

L'effet sur le moral du peuple anglais serait tres serieux et par la contribuerait a terminer bientot la guerre

par. 3 2) L'intervention soudaine du Japon empecherait probablement l'Amerique d'entrer en guerre. L'Amerique, non encore armee, pourrait difficilement le faire de meme qu'elle resisterait a risquer sa flotte a l'Ouest des Hawai. Si, par ailleurs, le Japon respectait les interets americains, un argument de prestige - argument par lequel Roosevelt aurait la possibilite de justifier la guerre vis a vis des Americains - ne serait pas facile a trouver. L'Amerique pourrait difficilement declarer la guerre, etant impuissante et incapable de faire quoi que ce soit pour cela, alors que le Japon, dans ce cas, pourrait se rendre maitre des Philippines.

.....

Page 11, Par. 2 - Le Ministre des Affaires Etrangeres du Reich mentionna alors que, si l'Amerique declarait la guerre en prenant pour motif l'entree du Japon dans le conflit, ce serait l'indication qu'elle avait eu l'intention d'entrer en guerre tot ou tard. Meme s'il etait preferable d'empecher cela, une telle entree dans la guerre ne serait, en tout cas, pas decisive, pour les raisons deja exposees.

.....

Pages 12/13 Par. 3 - Le Ministre des Affaires Etrangeres du Reich souligne que, precisement, en raison du desir de maintenir l'Amerique en dehors de la guerre, on devrait employer un langage precis. Ce n'est seulement que si l'on se rendait compte aux Etats-Unis que l'on se trouve en face d'une volonte de fer, que l'on se contiendrait.

.....

En consequence, on doit avoir une politique claire

 et forte.....

H0876 - 0042

H0876 - 0043

et forte, vis a vis des U.S.A., naturellement pas une politique agressive. On devrait savoir aux Etats-Unis que l'Allemagne, l'Italie et le Japon n'ont rien contre le peuple americain, mais que des desirs eventuels d'agression rencontreraient un front de fer de nations decidees.

Copie certifiee conforme par :

(signature) (Illisible)

Dr. Martin Horn
Avoue

CERTIFICAT DE TRADUCTION

Je soussigne, PIERRE C. COFFIN, certifie connaitre parfaitement la langue anglaise et la langue française et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincere et correcte du Document Ri. N° 315.

PIERRE C. COFFIN
Chef de la Section IX
28 Mars 1936

H0876 - 0044

Document Ri. NO 316
1877 PS 747

Notes du Ministre des Affaires Etrangeres du Rcich - 19/41.

Memorandum

concernant l'entretien du Ministre des Affaires Etrangeres du Reich avec le Ministre des Affaires Etrangeres japonais, Mr. Matsuoka, a Berlin, le 29 Mars 1941.

Page 1 - Par. 1 - le Ministre des Affaires Etrangeres du Reich en revint a sa precedente conversation avec M. Matsuoka en ce qui concernait les conferences de Moscou entre ce dernier et les Russes. Il exprima l'opinion qu'il vaudrait mieux, en face de la situation generale, ne pas pousser trop loin les choses avec les Russes. Il ne savait pas comment la situation se developpait... ... Il (le Ministre des Affaires Etrangeres du Reich) croit cependant que la Russie ne creera pas de complications militaires..

age 2 Par. 1 - On ne paut naturellement pas savoir comment se developperont les relations avec la Russie. On ne sait pas si Stalin intensifiera sa politique actuelle d'inimitie envers l'Allemagne. Il (le Ministre des Affaires Etrangeres du Reich) aimerait prouver a Matsuoko qu'un conflit avec l Russie n'est en tout cas /absolument pas au nombre des possibilites

Page 6, Par. 1 - Le Ministre des Affaires Etrangeres du Reich fit alors part au Ministre des Affaires Etrangeres japonais, dans la suite de la conversation, de son opinion personnelle quant aux veritables interets des Russes. L'Union sovietique aimerait que la guerre durat aussi longtemps que possible. Elle sait que, seule, elle ne peut arriver a aucun resultat par des attaques militaires. C'est pourquoi la rapide defaite de la France n'etait pas arrivee tres a propos pour le ruse politicien, Staline. Il esperait une longue guerre, qui fatiguerait les nations et les preparerait a l'influence bolcheviste. C'est le but reel de la politique.....

H0876 - 0045

politique russe que l'on ne devrait jamais perdre de vue. 748

Page 9, Par. 1Le Ministre des Affaires Etrangeres du Reich repondit que l'Amerique ne pouvait absolument rien faire contre le Japon, s'il s'emparait de Singapour. Ce n'est que pour cette seule raison que Roosevelt pourrait deja songer a prendre des mesures actives contre le Japon, car, tandis que, d'une part, il ne pourrait rien faire contre le Japon, d'autre part, il serait probable que les Philippines seraient perdues au profit du Japom, ce qui serait une grande perte de prestige pour le President des Etats-Unis, qui ne pourrait rien faire pour y remedier a cause de l'insuffisance de l'armement americain.

Page 10, Par. 1 - Le Ministre des Affaires Etrangeres du Reich declara que, selon lui, la declaration de guerre du Japon a l'Angleterre prendrait la forme d'une attaque sur Singapour.....,

Copie certifiee conforme:

(signe) Illisible
Dr. Martin Horn,
Avoue

CERTIFICAT DE TRADUCTION

Je soussigne, PIERRE C. COFFIN, certifie connaitre parfaitement la langue anglaise et la langue francaise et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincere et correcte du Document Ri. N° 316

PIERRE C. COFFIN
Chef de la Section IX
28 Mars 1946

Document Ri. N°317

749

Copie

Expédition

N°178/1945

Document authentique N° 178

Déclaration sous la foi du serment

Le cinq Décembre

dix neuf cent quarante cinq

5 Décembre 1945

est comparue devant moi,

Dr. Sigmund Held

Notaire à Nuremberg, en mon étude, Maxfeldstrasse 51/III à Nuremberg :

Madame Annelies von Ribbentrop

née Henkel, épouse de l'ex-Ministre des Affaires Etrangères du Reich, Joachim von Ribbentrop, demeurant actuellement à Eching am Ammersee.

L'identité de la personne comparaissant a été établie par le fait qu'elle m'a présenté : son permis de conduire, muni d'une photographie, délivré par le Kreisamt Mayence, le 4 octobre (lu) 1922 et son bulletin d'enregistrement (Registrierschein) du 16 juillet 1945, signé par elle-même.

Comme Madame von Ribbentrop déclara qu'elle désirait faire une déclaration sous la foi du serment, je l'ai instruite sur l'importance d'une telle déclaration et en particulier sur sa portée au point de vue religieux et pénal.

Là-dessus la personne comparaissante déclara avec prière d'authentification :

H0876 – 0046

H0876 - 0047

Je remets par la présente, pour être jointe à ce document, une déclaration signée par moi aujourd'hui, et portant la mention : " Attestation sous serment ", et je certifie :

sous serment,

que les indications données par moi dans ladite déclaration correspondent pleinement et entièrement à la vérité et que rien à ma connaissance n'est de nature à prouver que cette déclaration est inexacte ou incomplète.

J'en supporte les frais et prie d'établir ma déclaration en deux exemplaires.

Avec l'annexe, lue par le notaire, agréée par la personne comparaissente.

Signé : Annelies von Ribbentrop

L.S. Dr. Held

Notaire

Taxe d'enregistrement N° 178

valeur : 3.000 RM

Taxe d'enr. Par. 43	16.00
Frais d'écriture	1,00
Imp. s. Chiffre d'Aff.	0,34
Sa.	17,34

Le Notaire
signé : Dr. Held

L'exemplaire précédent conforme à l'original est remis à la demanderesse,

Madame Annelies von Ribbentrop,

née Henkell, épouse de l'Ex-Ministre des Affaires Etrangères Joachim von Ribbentrop,

demeurant actuellement à Eching am Ammersee,

Nuremberg le 5 décembre

dix neuf cent quarante cinq

Sceaux :

Dr. Held,
Notaire

H0876 – 0048

751

DECLARATION FAITE SOUS LA FOI DU SERMENT

Je déclare ce qui suit sous la foi du serment, après qu'on m'eut indiqué expressément que toute fausse donnée dans cette déclaration serait sévèrement punie : En l'année 1940, nous avions au Ministère des Affaires Etrangères (logement de service) une cave-abri très insuffisante. Par conséquent, au moment desattaques aériennes, nous utilisions, sous l'ordre d'Adolf Hitler, l'abri de la Chancellerie du Reich, car il tenait à ce que mon mari en tant que Ministre des Affaires Etrangères, et les dossiers du Ministère des Affaires Etrangères soient mis dans un abri sûr. J'attendais à l'époque mon dernier enfant qui naquit le 19 Décembre 1940 et je puis pour cette raison très bien me rappeler une attaque aérienne qui eut lieu peu avant cet évènement et qui nous obligea à aller dans l'abri de la Chancellerie du Reich. A cette occasion, Adolf Hitler était présent et vint dans notre abri. Lui, mon mari et moi étions assis à la table de cette pièce. Au cours de notre séjour mon mari exposa longuement les efforts qu'il avait faits pour faire participer la Russie au pacte tripartite. Il développa les possibilités d'une action diplomatique de ce genre et sa façon d'envisager la conclusion d'un tel pacte. Je me rappelle très bien qu'Adolf Hitler termina l'entretien en disant : " Ribbentrop, pourquoi donc ne réussirions nous pas, alors que nous avons réussi tant de choses."

Mon mari avait fait son exposé avec élan et éloquence. Lorsqu'il eut terminé, j'ai remarqué qu'Adolf Hitler qui avait écouté mon mari sans faire d'observations positives,

H0876 – 0049

était apparemment un peu distrait, de sorte qu'il m'a semblé, que l'exposé de mon mari ne l'avait pas convaincu.

Mon beau-père, Richard Ribbentrop, mourut le 1er janvier 1941. Je me rappelle que lui qui malgré son âge s'interessait encore beaucoup à la politique, déclara à la suite d'une allusion de mon mari à ses inquiétudes au sujet de l'attitude d'Adolf Hitler envers le pacte russe, que si nous voulions perdre la guerre, nous n'avions qu'à nous en prendre à la Russie. Mon mari a au cours de cette conversation comme au cours de nombreuses conversations qu'il eut avec moi par la suite, toujours défendu le point de vue qu'une guerre avec la Russie devait absolument être évitée et qu'il avait toujours essayé auprès d'Adolf Hitler, d'empêcher la guerre avec la Russie . Je me rappelle aussi que mon mari me raconta qu'Adolf Hitler lui avait finalement interdit de parler de la Russie surtout avec des étrangers.

Nuremberg le 4 Décembre 1945

signé : Annelies v. Ribbentrop

Pour copie conforme :

Signé: Horn

Dr. Martin Horn
Avocat

Je soussigné MAX PUNCH certifie connaitre parfaitement la langue allemande et la langue française et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincère et correcte du Document N°317 du livre des Documents " Ribbentrop".

le 29 Mars 1946

Le Chef de laSection X

MAX PUNCH

Document Ri. n°318

Copie

Déclaration faite sous la foi du serment par

Rudolf Hess

Selon une déclaration sous la foi du serment de l'ex-consul général américain à Berlin, Messersmith, document 2385-PS, USA, document 68, le Führer et moi aurions déclaré que l'Allemagne s'efforçait de dominer le monde.

A ce sujet, je déclare sous la foi du serment :

Jamais je n'ai fait une telle déclaration à qui que ce soit. En ce qui concerne mon opinion sur la question de la domination du monde, j'ai été et je suis fortement influencé par le Führer lui-même.

Le Führer m'a répété ce qui suit, une fois aussi pendant la guerre :

Ce serait un grand malheur pour le peuple allemand si l'Allemagne aspirait à la domination du monde. Car le but qu'il s'est fixé serait ainsi dispersé. Il serait distrait du but vraiment vital : l'obtention d'un grand espace vital bien défini en Europe.

Un tel espace suffisamment vaste serait d'autant plus important qu'il permettrait d'éviter dans une forte mesure les possibilités de friction avec les grandes puissances du commerce maritime et mondial. Cependant l'espoir du maintien de la paix en serait augmenté pour l'Allemagne. En effet, la situation sans un espace allemand suffisant est la suivante :

Comme l'Allemagne ne peut produire elle-même qu'une partie du ravitaillement et des matières premières dont elle

H0876-0051

754

a besoin, elle est obligée d'importer de grandes quantités de l'étranger. Mais à la longue elle ne pourra payer ces importations que par une certaine quantité d'exportations sur le marché mondial. Afin d'assurer à sa population le travail et le pain, elle doit donc exporter à tout prix. Cela signifie cependant une très dure compétition avec les autres puissances qui ont besoinecelles aussi du commerce mondial. Chaque tonne que l'Allemagne exporte rend, par exemple, l'exportation anglaise plus difficile. Or, l'Angleterre, plus que tout autre pays, dépend de l'importation et par conséquent de l'exportation. Il en résulte que les pays qui se voient menacés dans leurs intérêts ont tendance à évincer par la force s'il le faut le concurrent indésirable. Et ceux qui ont intérêt à embrouiller la situation internationale profitent de cet état de choses.

Par contre si l'Allemagne dispose d'un espace suffisamment vaste pour pouvoir se suffire à elle-même, la nécessité d'exporter à tout prix et les dangers qui en résultent sont supprimés.

A ce point de vue le dernier but que le Führer cher cherchait à atteindre était un accord entre l'Allemagne, en tant que grande puissance continentale, et les grandes puissances maritimes.

Le Führer considérait qu'il était si dangereux pour l'Allemagne de poursuivre des projets de domination mondiale, qu'il avait l'intention de la mettre en garde dans son testament politique, ainsi qu'il me le dît une fois. En effet, si l'on n'a pas le droit de nommer un successeur pour des questions de moindre importance, il est cependant juste de le faire en ce qui concerne les problèmes fondamentaux.

H0876-0052

En ancrant cet avertissement dans son testament politique, il voulait en quelque sorte que le peuple allemand devint son propre gardien pour le cas où l'un des successeurs ne suivrait plus la ligne qu'il avait tracée et rêverait de domination mondiale, comme il disait.

Le Führer prononçait généralement ces paroles lorsque de temps à autre on parlait dans le monde des intentions qu'avait l'Allemagne de dominer le monde. Le Führer prétendait que ces nouvelles étaient lancées afin de provoquer la méfiance contre l'Allemagne, surtout en Angleterre. Il les attribuait à l'influence d'empoisonneurs internationaux.

L'affirmation précitée émanant de l'ex-Consul général américain à Berlin, Messersmith, est inexacte, du moins en ce qui me concerne. En ce qui concerne les paroles non équivoques prononcées par le Führer en ma présence, il est presque certain que cette affirmation est inexacte également en ce qui a trait au Führer.

Nuremberg le 7 février 1946

signé : Rudolf Hess

Pour copie conforme

signé : Martin Horn

Avocat

H0876-0053

Copie

7-6

Déclaration sous la foi du serment de

Rudolf Hess

Sous la foi du serment je réponds aux questions suivantes comme suit :

I. Question : Savez vous que les conceptions de Monsieur von Ribbentrop dans le domaine de la politique extérieure ne coïncidait pas toujours avec celles du Führer ?

Réponse : C'est exact. Ceci ressortait aussi bien des déclarations qu'il m'a faites lui-même durant les dernières années avant la guerre, que des déclarations du Führer datant de la même époque.

2. Question : En quoi résidait la différence de conception ?

Réponse : La différence résidait surtout dans la manière de traiter les questions de la politique étrangère. Le Ministre des Affaires Etrangères du Reich de ce temps-là, Monsieur von Ribbentrop préconisait que l'on se borne aux moyens purement diplomatiques, tels que des négociations diplomatiques et la création d'une constellation de forces favorable à l'Allemagne. Il déconseillait vivement l'emploi de démonstrations militaires ou la mise en jeu effective de la puissance militaire du Reich pour atteindre les buts de la politique extérieure de l'Allemagne. Ceci est vrai avant tout pour la crise polonaise.

Le Führer, par contre, était d'avis que toutes les tentatives de l'Allemagne en vue de supprimer ou seulement de rendre plus supportable le "diktat" de Versailles, suele voie diplomatique avaient été incontestablement vaines. Ceci bien que d'éminents hommes d'état du camp adverse, comme Lloyd George, co-signataire du traité, se soient prononcés pour sa révision.

H0876-0054

B57

A son avis, les États voisins de l'Allemagne à l'Est ayant des minorités allemandes auraient constamment écarté les stipulations du Traité de Versailles concernant le traitement des minorités, en mettant ces dernières hors la loi, en les dépossédant, en les déracinant du point de vue culturel, en les persécutant et en les molestant. Les co-signataires du Traité de Versailles auraient laissé faire.

D'après le Traité de Versailles, la Pologne et la Lithuanie auraient été obligées d'organiser un plébiciste dans certains territoires ayant des minorités. Au lieu de celà, elles ont créé des états de fait reposant sur la force. Les co-signataires du Traité de Versailles avaient laissé faire.

Les co-signataires du camp adverse du Traité de Versailles n'ont pas tenu la promesse de désarmement contenue dans ce traité.

D'après lui, l'Allemagne aurait été patiente pendant quinze ans. Les tentatives personnelles du Führer afin de sauvegarder les droits de l'Allemagne et d'atteindre ses buts vitaux, dans le domaine de la politique extérieure par la voie purement diplomatique auraient été également vaines. Dans ces circonstances, il croyait avoir le droit et le devoir, dans l'intérêt de l'Allemagne, de recourir dorénavant aux méthodes employées par la partie adverse.

Je voudrais souligner que, moi-même je partageais et partage encore aujourd'hui absolument la façon de voir du Führer.

Nuremberg, le 12 février 1946

Signé: (Rudolf Hess)

Pour copie conforme :
Signature :

Dr. Martin Horn

Avocat

319

COPIE

Affidavit

Thadden Ribbentrop

Sachant que ma déclaration est destinée à être présentée au Tribunal Militaire International et connaissant les suites pénales de toute violation de serment, je déclare ce qui suit sous la foi du serment :

1.) De I937 à I940 attaché aux Affaires Etrangères; plus tard je fus secrétaire d'ambassade au service du département politique V (Pologne Russie et Danzig) et à partir de I943 après avoir fait mon service militaire et après être revenu d'Athènes au département intérieur, je m'occupai de la question juive.

2.) Il ressort du document D 33I9 PS GB 287 que l'accusé von Ribbentrop a ordonné en I943 ou I944 l'établissement du poste d'informations XIV (action antisémitique à l'étranger) et l'a placé sous les ordres du délégué Schleier. D'après l'article I du document ce service avait pour but d'activer et de renforcer l'information antisémitique à l'étranger en centralisant tous les agents des sections et des services du ministère des Affaires étrangères s'occupant de l'information antisémitique à l'étranger.

3.)Ce poste d'informations devait étroitement coopérer avec tous les services n'appartenant pas au Ministère des Affaires étrangères et faisant de la propagande antisémitique ainsi qu'avec les Missions allemandes en Europe.

H0876-0055

4.)A ce service devaient appartenir outre les collaborateurs qui lui étaient directement affectés, des rapporteurs provenant des autres sections politiques commerciales, culturelles, radiophoniques etc... désignées à la page 2 du document.

.....

H0876-0056

5.) En dehors du Ministère des Affaires étrangères participaient encore à l'action contre les juifs les services suivants :

1. Le Service Rosenberg (office principal des forces supra-étatiques)
2. L' "Action européenne" fondée par le directeur ministériel Dr. Berndt (Ministère de la Propagande).
3. La ligue mondiale antisémitique.
4. L'Institut pour l'examen des questions juives à Francfort sur le Main.

H0876-0057

5. Le service mondial (Institut pour l'étude des questions juives) à Francfort s/ le Main.

6. Le bureau VII de l'Office principal de sureté à Berlin.

6.) Il y avait sous les ordres du Ministère des Affaires étrangères toute une série de postes d'informations, peut être I5 ou I6 qui étaient chargés de réunir des informations sur des questions précises et de les transmettre aux postes compétents. On ne doit pas considérer autrement la création du poste XIV Les 2 services Rosenberg et "Action européenne" cités plus haut s'occupaient intensivement de la propagande anti-sémitique. Cette propagande s'étendait surtout à l'étranger où elle nuisait à la conduite de la politique extérieure. Ribbentrop cherchait à la controler pour éviter des effets nuisibles et freiner cette propagande chicanière. C'est pourquoi il a créé le poste d'information mentionné plus haut d'où l'on devait essayer de <u>centraliser</u> la propagande à l'étranger.

7.)La réalisation pratique de cette installation se fit de la façon suivante : le délégué Schleier discuta pendant I5 jours environ avec les agents particuliers du poste d'informations pour connaître la documentation accumulée entre temps, donna ses directives pour l'utilisation de ces sources composées de documents juifs et anti-juifs et traça aux Missions du Reich allemand à l'étranger la voie qu'elles devaient suivre.

.....

H0876-0058

8.) Schleier était chargé par le Ministère des Affaires étrangères de veiller à ce que ce dernier ne fut pas écarté de toutes les actions propagandistes à peu près parallèlement tracées par les services indiqués, mais soit interposé comme élément directeur. Les services plusieurs fois mentionnés firent des difficultés extraordinaires à Schleier, il ne fut très souvent pas instruit ou ne le fut que fort tard. C'est pourquoi il éprouva d'extrêmes difficultés à défendre les intérêts du Ministère des Affaires étrangères dans une lutte incessante avec les personnalités dominantes de ces services. En conséquence, ce poste d'informations ne put en général fournir de travail pratique véritablement à long terme.

H0876-0059

9- A la réunion du 3/4/1944 à Krumhübel, il ne s'agissait pas d'un congrès international, mais d'une conférence du travail purement intérieure tenue par des membres des Affaires étrangères et à laquelle étaient invités des représentants des services Rosenberg et de l'Office principal de sécurité. Je ne peux dire si le délégué Schleier avait convoqué la conférence avec l'approbation expresse de l'accusé von Ribbentrop ou dans le cadre de ses instructions d'ensemble pour le travail. J'ignore également si Ribbentrop a vu lui-même le rapport de Schleier sur cette conférence; il se peut que ce ne soit pas le cas, parce que son bureau ministériel, je le sais, omettait parfois de présenter à Ribbentrop des choses auxquelles il n'attribuait pas d'importance particulière.

IO- L'idée d'un congrès antisémitique est venue du service Rosenberg (Hagemeier) Le Ministère des Affaires Etrangères prit position contre ce plan et, comme je le sais par une communication personnelle de Schleier, Ribbentrop était aussi opposé à ce congrès qui aurait été absolument insensé dans la forme proposée.

Comme Rosenberg prétendait avoir l'approbation du Fuehrer pour la réunion du Congrès, on devait essayer, d'après l'indication donnée à Schleier par Ribbentrop, de faire tout de même obstacle au congrès ou bien, en cas d'impossibilité, de l'aiguiller sur des voies sans danger pour la politique extérieure. C'est pourquoi on discute de concert avec l'Institut pour l'examen des questions juives, le projet de placer le congrès sur une base telle que les controverses politiques et polémiques soient évitées.

Effectivement, le congrès antisémitique n'eut pas lieu.

H0876-0060

II- Je n'ai pas eu l'occasion de parler avec Ribbentrop lui-même de la question juive. Mais en m'appuyant sur les indications reçues, je peux certifier que Ribbentrop a toujours modéré l'ardeur des services intérieurs allemands en ce qui concernait la question juive.

H0876-0061

Il justifia ceci également en invoquant les suites néfastes possibles dans le domaine de la politique extérieure. Ceci ressortit avec une netteté particulière de son attitude: :

a) en ce qui concerne le désir roumain au sujet d'un régime d'exception pour les juifs roumains dans le ressort de la souveraineté allemande (printemps 1943)

b) de sa prise de position dans le cadre de l'opération de rapatriement de juifs étrangers jusque-là en Allemagne,

c) de la participation de juifs étrangers à l'échange d'internés.

Nous avons éprouvé, dans ces trois cas particulièrement significatifs, les plus grandes difficultés à faire accepter cette prise de position de Ribbentrop par l'office IV à tendances très radicales de l'Office central de sécurité du Reich.

12.- Pour ce qui est de la note de dossier du 17.10.1941 figurant au document 3319 PS, je n'en ai personnellement rien su jusqu'à présent. Il ne ressort d'ailleurs pas de cette note qu'un rapport concordant ait jamais été présenté au Ministère des Affaires Etrangères. Etant donné le secret particulier dont le service Eichmann entourait la destruction des Juifs, je croirais plutôt que cette note de dossier a été simplement envoyée par la voie directe de Bucarest à Eichmann comme "dépêche verte", si bien que le Ministère des Affaires étrangères et Ribbentrop ne pouvaient pas en avoir connaissance.

13. Je n'ai eu en mains propres que quelques unes des protestations du Vatican en ce qui concerne le traitement des Juifs. Nous nous sommes préoccupés de ces cas. Nous avons essayé, après avoir recueilli des informations sur les cas isolés signalés par

H0876-0062

le Vatican, de procurer au Nonce des renseignements suffisants, quoique notre travail ait été entravé par d'autres services prétextant que le Vatican n'était pas du tout fondé en droit international à se livrer à des interventions de ce genre.

I4) Le Ministère des Affaires Etrangères n'avait rien à faire avec les camps de Juifs et de concentration. Les camps de Juifs étaient à ma connaissance distincts des camps de concentration.

H0876-0063

Les premiers étaient sous les ordres de Eichmann, les autres sous les ordres de l'Office Central Economique et Administratif (Pohl)

Suivant le désir de Ribbentrop et du Ministère des Affaires etrangères, les juifs devaient être compris dans des échanges d'internés. En conséquence, j'ai visité au printemps 1943 le camp de Bergen-Belsen, qui devait être un camp de séjour pour les juifs qui devaient être compris dans cet échange. La situation dans le camp était entièrement satisfaisante exception faite de points peu essentiels auxquels on pouvait remédier.

Pour ma documentation personnelle j'ai aussi visité en l'année 1943 et encore une fois en l'année 1944 le camp de Theresienstadt avec des Délégués du Danemark et de la croix Rouge internationale et danoise, afin de leur donner l'occasion de connaître le camp, où des juifs danois avaient été transférés.

En avril 1945 j'ai encore revisité Theresienstadt afin de vérifier les informations étrangères sur la soi disant extermination journalière de plusieurs milliers de juifs. Lors de ces trois visites je n'ai rien remarqué, pas plus que les représentants étrangers, qui puisse laisser supposer de tels actes d'atrocités.

Nuremberg, le 21 juin 1946

signé: Dr. Eberhard v. THADDEN

Je certifie par la présente l'authenticité de la signature apposée en ma présence par le Conseiller de Légation de lère classe Eberhard von T H A D D E N.

Nuremberg, le 21 juin 1946

signé: Dr. Georg Froeschmann
Avocat de l'accusé v. Ribbentrop

H0876-0064

Pour copie conforme

s) Dr. M. Horn

Dr. Martin Horn

Avocat de l'accusé v. Ribbentrop

Je soussigné Max PUNCH certifie connaître parfaitement la langue allemande et la langue française et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincère et correcte de ce document.

Le 27 Juin 1946

Le Chef de la Section VI

Max PUNCH

H0876-0065

Document W. BEST 320

Déclaration sous la foi du serment.

Instruit du fait que ma déclaration sera présentée au tribunal militaire international et connaissant les conséquences pénales de toute atteinte au serment prêté, je déclare ce qui suit sous la foi du serment :

1.) Je travaillai aux Affaires étrangères comme directeur ministériel et je fus du 5/11/1942 à la fin de la guerre plénipotentiaire du Reich au Danemark. J'avais mon siège à Copenhague. J'avais la fonction de délégué et de représentant économique et politique de la puissance occupante; je ne portais toutefois pas le titre de délégué.

2.) Il y avait aux Affaires étrangères une section "Allemagne" qui avait à s'occuper des rapports du ministère des Affaires étrangères avec les autres ministères du Reich. Cette section s'est aussi occupée du traitement des Juifs dans les territoires occupés.

Dans le premier semestre de 1943, cette section me demanda si la question juive ne pouvait trouver au Danemark la même solution que dans les autres pays occupés. Je me suis élevé là contre dans plusieurs rapports détaillés en donnant la raison suivante : par suite du nombre restreint des juifs da-

H0876-0066

Document W.BEST

nois, de leur insignifiance politique et de la conception juridique des Danois, une telle mesure aurait fatalement des effets désastreux au Danemark ainsi qu'en Suède. Cette prise de position correspondait à mon opinion, réalisée dans toute ma politique: en égard à la garantie de la souveraineté et de l'intégrité du Danemark, une telle intervention qui porterait atteinte aux accords passés ne serait pas justifiable.

J'ai moi-même toujours jugé la question juive de la facon suivante: il faut porter à la nation juive la même estime qu'aux autres nations et la traiter par conséquent lorsqu'elle est en symbiose avec un autre peuple comme une minorité politique et selon le droit des minorités. J'étais par conséquent opposé à l'évacuation des Juifs comme elle se réalisa durant la guerre

H0876-0067

Document W.Best

3.) Toutes les choses pour lesquelles il n'était pas d'accord avec ma facon de voir m'étaient habituellement communiquées par le bureau des Affaires étrangères. En revanche, je pouvais déduire aussitôt de son silence au sujet des propositions et rapports importants que le contenu et la prise de position au sujet de ces propositions et rapports étaient approuvés par Mr von RIBBENTROP.

Sur tous les rapports et propositions que j'avais fait parvenir au bureau des Affaires Etrangères à la suite de la recherche d'une solution à la question juive, je ne reçus jamais le moindre avertissement critique du bureau des Affaires Etrangères. Je pouvais et je peux donc imaginer avec certitude que von RIBBENTROP approuvait mon point de vue.

4.) Jusqu'en aout 1943, les ralations entre le gouvernement danois et moi furent aussi bonnes qu'elles le pouvaient. A ce sujet, l'ennemi a même parlé du Danemark comme d'un "protectorat modèle". Ces bonnes relations visaient à mon avis à troubler la partie adverse pour gagner aussi le Danemark à sa cause. La partie adverse pensait inquiéter le quartier général du Fuehrer par les actes de sabotage et de terreur qu'elle montait de toutes pièces au Danemark et pousser ainsi HITLER à des mesures qui soulèveraient

H0876-0068

la population danoise contre l'Allemagne et porteraient atteinte à la renommée mondiale de l'Allemagne. Le "protectorat modèle" devait être détruit.

Comme je voyais clair à travers ces choses, je me suis élevé contre une politique de représailles. Von RIBBENTROP était absolument de mon avis; à ce sujet, il désigna lui-même le Danemark comme son "Cheval de parade" et ne voulait rien laisser s'accomplir au Danemark qui fut capable de faire dévier sa ligne de politique extérieure. Je tiens pour impossible qu'il ait souhaité par lui-même des mesures si graves que l'évacuation des Juifs et les actes terroristes de représaille .

5.) Le 29/8/1943, sur l'ordre de Hitler, l'état d'exception militaire fut déclaré au Danemark à la suite des actes de sabotage, au sujet desquels le commandant en chef de la Wehrmacht avait référé au Quartier Général du Fuehrer. De ce fait mon activité devenait passagèrement sans objet: Jusqu'à ce moment, on ignorait encore tout d'un ordre concernant l'évacuation des Juifs. L'ordre concernant l'évacuation arriva finalement en

H0876-0069

septembre 1943 par le canal de Himmler. Jusqu'au moment de la prise en charge de la force exécutive par la Wehrmacht en date du 29.8.1943 il n'y eut pas d'exécutif allemand au Danemark. Pour mener à bonne fin l'action contre les Juifs, Himmler avait fait venir de Berlin à Copenhague un chef spécial provenant de l'Office Eichmann-Günther. Avant son arrivée, j'ai encore une fois attiré, dans un télégramme, l'attention du Ministère des Affaires Etrangères sur les conséquences éventuelles d'une telle mesure et j'ai fait remarquer, à cette occasion, que si l'ordre en question devait réellement être exécuté, l'état d'exception ne devait absolument pas être levé avant l'accomplissement de l'action, parce qu'il serait possible qu'il y eut des troubles. Avant la date fixée de l'action, date qui m'a été communiquée, j'ai saboté le succès de l'action projetée contre les Juifs, en faisant connaitre à temps, à certains politiciens danois, la mesure prévue et l'époque à laquelle elle devait intervenir, ce qui eut pour conséquence que parmi les Juifs danois 6000 environ purent se rendre en Suède et 4 à 500 Juifs seulement furent arrêtés encore au Danemark. Je croyais agir ainsi dans l'intérêt allemand et dans le sens de la vraie conception de mon ministre von Ribbentrop.

H0876-0070

Document W.BEST

6.) A la suite de tout ce qui précède, je considère qu'il est impossible que j'ai pu faire la remarque mentionnée dans l'Affidavit Mildner. Il ne peut s'agir en l'espèce que d'un malentendu. Sans doute ai-je parfois fait des remarques désobligeantes prétendant que von Ribbentrop ne soutenait pas suffisamment vis-à-vis de Hitler nos points de vue de politique extérieure. Je ne me rappelle plus si j'ai fait une telle remarque au Dr Mildner.

Les actes de terrorisme au Danemark, dont il était déjà question, firent l'objet, en date du 30 décembre 1943, au grand Quartier général d'Hitler d'une conférence à laquelle je fus mandé. Plusieurs représentants de la Wehrmacht et de la police étaient aussi présents. Von Ribbentrop était malade à Steinort et ne participa pas à la conférence. Hitler a dit à ce moment, que la situation au Danemark était intenable et qu'il avait décidé de faire à l'avenir la guerre de guérillas exactement comme les adversaires et de répondre au sabotage par le sabotage et aux coups de mains sur les Allemands par des coups de mains sur les Danois.

H0876-0071

Document W.BEST

Du côté opposé, on a parlé plus tard à ce sujet "d'assassinats Clearing" ("Clearing Morde"). J'ai contesté le point de vue de Hitler en affirmant que la situation au Danemark n'était pas si mauvaise que cela et qu'on se trouvait en présence d'une mise en scène due à nos ennemis. Je demandai, à ce moment, qu'on intente des procédures judiciaires normales. Hitler s'y refusa. A la suite de cette conférence j'en rendis compte à Ribbentrop, qui partagea mon point de vue.

Je le priai de faire, de son côté, des réserves contre cette décision de Hitler, ce qu'il me confirma. Il me pria de lui faire parvenir régulièrement des rapports afin qu'il arrive à avoir des preuves en mains.

Nuremberg, le 28 juin 1946

signé: Dr Werner BEST

L'authenticité de la signature qui précède et qui a été apposée en ma présence par le Dr Werner BEST, directeur ministériel, est certifiée par la présente.

Nuremberg, le 28 juin 1946

signé: Dr Georg Froeschmann
Avocat de l'inculpé Ribbentrop

signé: Dr Martin Horn
Avocat de l'inculpé v.Ribbentrop

H0876-0072

Ri-Exhibit 321

Déclaration sous la foi du serment.

Etant informé que ma déclaration est destinée à être soumise au Tribunal militaire international et averti des suites pénales de toute violation du serment, je déclare ici, sous la foi du serment, ce qui suit :

Au cours de l'interrogatoire contradictoire on me soumit en partie de volumineux documents du Ministère des Affaires extérieures que je n'avais jamais vus auparavant. Dans ces documents il ne s'agissait pas de procès-verbaux en bonne et due forme, mais d'annotations de tierces personnes qui n'avaient été consignées que plusieurs jours après les entretiens. En outre l'annotateur avait consigné de mémoire, de façon très résumée, la teneur de la conférence et, en reproduisant les opinions qui avaient été manifestées, avait fait usage de termes qui lui étaient propres et parfois, à la suite d'un défaut de mémoire, attribué certaines paroles à d'autres qu'à ceux qui les avaient réellement prononcées.

Je n'avais donc nullement eu le temps d'examiner l'exactitude de ces documents ni de vérifier le moment de leur rédaction ou de fournir des compléments et de faire des corrections. J'ai maintenant examiné à fond ces documents et j'y ajoute encore les explications suivantes :

H0876-0073

Ri-Exhibit 321

1.) Les documents D 735, D 740, D 741 se rapportent à la guerre des Partisans dans les Balkans. Dans les territoires occupés par les Italiens régnait depuis l'entrée en guerre des Russes un véritable chaos. Les partisans, bandes de conspirateurs héréditaires causèrent dans les rangs de la Wehrmacht allemande sous forme d'une guerre d'embuscade de Partisans, des pertes constantes et importantes et de plus commirent des cruautés monstrueuses contre des soldats allemands. Ces bandes étaient soutenues dans leur combat contre la Wehrmacht allemande par des armes qui leur étaient fournies par les troupes italiennes. Toutes les tentatives faites pour déterminer l'armée italienne à

H0876-0074

combattre ces bandes de Partisans restèrent vaines. La fourniture d'armes continuait. C'est pour cette raison que HITLER ne passa la consigne d'exiger des Italiens qu'ils employassent dès à présent contre les Cetnici les procédés les plus énergiques. Il espérait ainsi pouvoir pousser le Duce à user d'une plus grande influence sur le "Commando suprême" afin de pouvoir, peut-être, en empêchant la livraison des armes, marquer au moins un faible succès. Il me parait peu vraisemblable d'avoir employé les termes "extermination" et "élimination" il est exact par contre que j'ai parlé de "mettre hors d'état de nuire". Mais j'étais absolument persuadé qu'aussi cette expression ne serait jamais suivie à la lettre par les Italiens. Le succès de la première conversation du 19.12.1942 (D 735) fut de ce fait insignifiant. Il apparût nécessaire lors du deuxième entretien du 21.2.1943 (D 741) d'exiger de nouveau et dès à présent que des mesures plus brutales fussent aussi prises envers les femmes et les enfants. Bien entendu, je n'ai pas parlé de femmes et d'enfants en général, mais de ceux, qui, en tant que membres de bandes de Partisans, participaient à la guerre d'embuscades. Un tel procédé était nécessaire si l'on considère le fait même de la guerre des Partisans.

H0876-0075

Ri-Exhibit 321

Il y eut sur le même plan l'entretien du 8 avril 1943 (D 740) dans lequel je mettais les Italiens en garde contre l'emploi de méthodes trop douces.

2.) Les documents RF 1207, RF 1210, RF 1220, RF 1504, ainsi que 3614 PS ont trait à la question juive en France. Quant au contenu de ces documents je déclare:

a) Je ne sais absolument rien des documents RF 1207 (mémoire) et RF 1220.

H0876-0076

Ri-Exhibit 321

ABETZ était Ambassadeur auprès du gouvernement de Vichy. En cette qualité il n'avait aucun pouvoir pour traiter la question juive en France. La responsabilité pour la question juive en France était tout entière entre les mains de la Police. Le Chef de la Police semble, lorsque l'occasion s'en présentait, s'être adressé à l'Ambassade en demandant que le Gouvernement francais soit informé par voie diplomatique de toute mesure qui pourrait être envisagée. Il est parfaitement possible qu'un représentant de l'Ambassade d'Allemagne à Paris ait participé à des pourparlers avec des rapporteurs d'autres services.

b) D'après les deux premiers alinéas du document RF 1210 le service de Paris est compétent pour la lutte contre l'activité anti-allemande d'origine juive et le Chef de la Police de sureté et du SD est, pratiquement, Commissaire aux Affaires juives pour l'Europe. Si dans l'avant-dernier alinéa de ce document il est question d'une réalisation absolue de la politique juive en territoire occupé, abstraction faite de très rares exceptions provoquées par des outsiders, on fait allusion aux représentants actuels de l'Ambassade d'Allemagne qui, obéissant à nos instructions, tentaient une

H0876-0077

action de modération et de freinage.

c) Le chiffre 1/7 du document 3614 PS était nécessaire parce que beaucoup de familles juives avaient fui Paris et que les maisons et appartements avaient été pillés. Il en était de même pour les Galeries publiques. ABETZ fut chargé de se mettre en rapport avec l'OKW en vue de mettre en sécurité les objets qui se trouvaient à la portée de tout le monde. C'est ce que fit ABETZ. Les objets furent mis en lieu sûr. Mais il ne s'agit

H0876-0078

pas d'une réquisition; en particulier le ministère des Affaires extérieures n'en a rien reçu. Les objets furent repris plus tard par un autre service public du Reich. Je ne sais rien d'autre.

d) Je ne sais rien du télégramme RF 1504.

3.) Le document D 734 (RF 501) est né d'une importante affaire de sabotage et d'espionnage dans le Sud de la France occupé par l'Italie. Les auteurs en étaient des Juifs. L'Italie n'avait réagi qu'avec beaucoup d'indulgence contre les actes de sabotage. Voilà la raison pour laquelle HITLER me chargea, à l'occasion d'une visite que je fis au Duce à Rome, non seulement de lui remettre une lettre personnelle de sa part, mais de communiquer au Duce, d'après une note qu'il me remit en mains propres, ce que j'ai dit d'après l'extrait de ce document sur la question juive. Toutes les informations que je transmettais n'étaient donc, sous forme de consignes qui m'avaient été données, que des paroles de HITLER. Moi-même n'aurais jamais rien su de toutes ces affaires.

4.) En ce qui concerne l'Affidavit KNOCHEN RF 1506 je fais l'observation suivante :

Le but de cet entretien était de faire comprendre

H0876-0079

Ri-Exhibit321

aux Chefs suprêmes SS et de la Police que l'Allemagne voulait quand même continuer à travailler avec Laval, cet homme que HIMMLER avait projeté de renverser. A cette occasion j'ai donc rappelé l'ordre donné par HITLER d'arrêter toutes les forces suspectes appartenant au mouvement de la Résistance francaise qui pourraient constituer un danger pour nous lors d'un débarquement des troupes alliées. Afin de ne pas être obligé de charger la Police seule de l'exécution de cette tâche et d'avoir

H0876-0080

Ri-Exhibit 321

à compter avec des évènements préjudiciables à la Politique étrangère, j'ai fait appel aux services de l'Ambassadeur ABETZ. Quand il est dit dans le document qu'il devait s'occuper de l'affaire, cela est inexact ; en effet, le Ministère des Affaires étrangères n'avait, en ce qui le concerne, rien à voir avec l'incarcération et le sort futur des détenus. Mais nous avions tous intérêt à ce que la chose soit exécutée dans les limites nécessaires.

5.) En ce qui concerne le document Bonnet, toutes les affirmations qui s'y trouvent sont controuvées du début à la fin. Je n'ai jamais fait une telle déclaration, et moins encore à Bonnet que je tenais personnellement pour un Juif. J'ai au contraire prié ce soir-là que l'on invitât au Banquet donné en mon honneur un Ministre juif du nom de Jean Zay.

Pour conclure, je déclare en ce qui concerne les documents précédents :

En tant que membre du Gouvernement du Reich, j'avais à me conformer à la position antisémite du National-socialisme. Néanmoins je me suis efforcé, dès le début et jusqu'à la fin, d'apporter à la question juive, par le moyen d'une évolution progressive, une solution correspondant à ma position intime et personnelle et à ma ligne de politique extérieure. En consé-

H0876-0081

Ri-Exhibit 321

quence, j'ai tenté au cours de discussions nombreuses et parfois très sérieuses avec Adolf HITLER ainsi que dans des mémoires, particulièrement en 1943, d'amener un changement conforme à mes idées de sa politique à l'égard des Juifs et de l'Eglise. Mes efforts sincères furent contrecarrés. Je n'ai personnellement jamais donné accord à des mesures antisémites dont les bases fussent criminelles. Ce n'est qu'au cours de ce procès que j'ai appris les terribles conséquences de ces influences contradictoires.

signé: Joachim von RIBBENTROP

Nuremberg le 1 juillet 1946

Je certifie par la présente l'authenticité de la signature ci-dessus, apposée en ma présence, de l'ancien Ministre des Affaires étrangères du Reich, Joachim von Ribbentrop.

Dr Martin Horn

H0876-0082

Ribbentrop Exh. 322

Supplement au livre de documents

Joachin von Ribbentrop

Ri-Exhibit N°322

H0876-0083

Ribbentrop Exh.322

TC 75

C O P I E

I, Sir David John Montagu- Douglas- Scott, K.C.M.G., a Deputy Under-Secretary of State for Foreign Affairs, hereby Certify that the document, attached here to and marked "C", is a Photostat Copy, taken from a Microfilm, now in the custody of His Majesty's Government, of a document formely in the records of the German Foreign Office, and I further certify that the aforesaid Microfilm was handed to British and United States Archives-Investigators, acting under the authority of the Supreme Commander Allied Expeditionary Force, on May 19, 1945, by a member of the staff of the German Foreign Office.

(signed) David Scott

Foreign Office, London, S.W.1.
10th November, 1945.

H0876-0084

Ribbentrop Exh.322

Tout à fait confidentiel, strictement personnel.

Berlin, le 2 Janv.1938

Note destinée au Fuehrer.

Conclusion du rapport "Ambassade d'Allemagne à Londres A5522" sur la tournure que prendront les relations anglo-allemandes

crdh - secretieren 14.1.

La constatation que l'Allemagne ne veut pas être liée par le statu quo en Europe centrale, et qu'une guerre en Europe est possible tôt ou tard, fait petit à petit disparaitre l'espoir d'une entente réalisée avec les hommes politiques anglais germanophiles. Ceci pose la question décisive: L'Allemagne et l'Angleterre se sépareront-elles forcément l'une de l'autre et marcheront-elles un jour l'une contre l'autre? Pour répondre à cette question, il faut bien se pénétrer des faits suivants:

Le statu quo à l'Est ne peut être modifié dans le sens où l'entend l'Allemagne que par la force. Dans que la France sait que l'Angleterre, qui a pour ainsi dire endossé la responsabilité du danger qui existe pour la France en face de l'Allemagne, est à ses côtés, elle est prête probablement à défendre ses alliés de l'Est; c'est en tout cas possible, de même qu'une guerre anglo-allemande: Ceci peut arriver même si l'Angleterre ne veut pas

H0876-0085

la guerre. L'Angleterre, qui croit devoir défendre ses frontières au Rhin, serait simplement automatiquement attirée par la France, c.à.d. que la France a pratiquement la possibilité de provoquer une guerre anglo-allemande à l'occasion d'un conflit franco-allemand.

-1-fin

H0876-0086

Ribbentrop Exh.322

Il ressort de ceci qu'une guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre à causé de la France ne pourra être évitée que si cette dernière sait d'avance que les forces anglaises ne pourront pas parvenir à assurer la victoire commune. Une telle situation pourrait contraindre l'Angleterre et par conséquent la France à accepter bien des choses qu'une forte alliance Franco-Anglaise ne supporterait jamais. Ainsi serait le cas par exemple, si l'Angleterre venait à manquer d'armement ou si, par suite de la menace de son Empire par une alliance de Puissances,(p. ex. Allemagne-Italie-Japon) elle devait concentrer ses forces militaires en d'autres points, et ne pouvait accorder de ce fait, à la France, une assistance suffisante. En ce qui concerne la question d'une alliance de Puissances, celle-ci dépend de l'évolution ultérieure de notre politique d'Entente et également des futures relations anglaises avec l'Amérique. Il serait préjudiciable à l'Angleterre de se trouver seule et insuffisamment armée devant l'Alliance sus-nommée. En tout état de fait, cette alliance doit être réglée fermement et aucun doute à ce sujet ne devrait effleurer l'Angleterre et la France, à savoir que l'Italie et le Japon se tiennent fermement à nos côtés et qu'éventuellement les forces communes de l'Alliance seraient engagées d'une manière foudroyante. L'Italie et le Japon ont un intéret vital à ce que l'Al-

H0876-0087

lemagne soit forte et réciproquement. L'existence de la nouvelle Allemagne a constitué ces dernières années pour ces deux nations un avantage considérable pour leurs aspirations d'expansion. A cet effet, et plus tard dans l'intérêt des buts communs à résoudre, il faudrait réussir à amener ces deux puissances à déclarer leur solidarité avec nous en temps voulu. Dans une telle situation, il serait possible que l'Angleterre empêchat la France d'intervenir au cas d'un conflit à l'Est entre l'Allemagne et l'un de ses alliés, de façon a localiser le conflit et à éviter, par suite de l'intervention française, et ce, dans des conditions désavantageuses d'être obligé de se battre pour son empire éventuellement en trois endroits, en Asie orientale, dans la méditerranée et en Europe.

H0876-0088

Ribbentrop Exh.322

A mon avis, l'Angleterre ne risquerait pas une lutte vitale pour son Empire pour un problème local de l'Europe Centrale même si celui-ci devait affermir considérablement la position de l'Allemagne. La France, dans un cas semblable, aurait à peine le nerf d'attaquer seule sans l'Angleterre les fortifications allemandes de l'ouest En relation avec ceci, la rapidité avec laquelle un tel conflit de l'Europe Centrale pourrait être terminé victorieusement, me semble décisive. Je crois certainement que du fait d'un résultat foudroyant, l'ouest n'interviendraitpas. Une plus longue durée, par contre pourrait éveiller chez les adversaires l'idée d'avoir surestimé les forces allemandes et ainsi rapprocher le moment de l'intervention des puissances de l'Ouest.

J'estime, pour ces raisons, que nous avons en outre interet à affermir l'Axe Rome-Berlin et le Pacte Tripartite Berlin-Rome-Tokio et à faire entrer d'autres Etats dans cette alliance. Plus forte sera notre alliance de puissances amies, plus il nous sera facile de tenir l'Angleterre et ainsi la France à l'écart d'un conflit éventuel en Europe Centrale, et le localiser - pour notre bénéfice. Je suis d'avis que nous devons consolider ces amitiés et en acquérir de nouvelles. L'ancien président du Conseil français Flandin a récemment parlé dans un de ces articles des alliances entre les Etats Européens Allemagne, Italie et Japon, et desdeux démocraties An-

H0876-0089

gleterre et France plus Russie, qui luttent chacune pour elle, pour gagner à leurs vues autant d'Etats que possible Lorsqu'on observe les efforts fructueux de l'Angleterre dans ce sens dans quelques pays - Je mentionne par exemple le Portugal qui se rapproche rapidement de l'Angleterre et où l'ancien secrétaire privé d'Austen Chamberlain (Selby) est arrivé depuis peu, et la Turquie que Sir Percy Lorraine, l'un des meilleurs diplomates anglais a influencée en faveur de l'Angleterre - il semble que cette information de Flandin émane de ses amis anglais -

H0876-0090

RI-EXHIBIT 322

Avant tout, l'Angleterre continuera à s'efforcer également à l'avenir d'affaiblir l'axe Rome-Berlin, et de diviser les signataires du Pacte Tripartite Berlin-Rome Tokio .

En Angleterre des cercles influents travaillent d'une façon constante à une entente avec l'Italie et le Japon. Le Foreign Office a envoyé cet été au Japon son meilleur représentant Sir Robert Craigie. A mon point de vue l'Angleterre dans le but de protéger le coeur de l'Empire britannique, fera tout en temps voulu, même au prix de lourds sacrifices, pour établir de bonnes relations avec l'Italie et le Japon, c'est à dire pour supplanter l'Allemagne. En présence de cet état de choses, l'Allemagne l'Italie et le Japon doivent, à mon avis se tenir fermement ensemble car là réside toute la force de leur position dans le monde; et l'on ne peut que recommander aux trois Etats de s'efforcer d'obtenir l'amitié même du plus petit Etat qu'ils peuvent atteindre. J'estime que des amitiés de ce genre sont à peine suffisantes dans un cas grave en ce qui concerne également les services de renseignements et la propagande. Il serait dangereux,à cause d'une amitié anglaise incertaine, de ne pas opter pour une autre amitié et de refuser des amitiés plus sûres. En agissant ainsi, on risquerait fort de s'asseoir entre deux chaises. A mon avis, il faut décider pour chaque cas en particulier si telle amitié ou telle autre doit être d'abord conclue d'une façon relachée ou maintenue étroitement, ou bien comprise sous une forme quelconque, par exemple

H0876-0091

RI-EXHIBIT 322

dans le mouvement Antikomintern.

En ce qui concerne l'Angleterre notre politique à mon avis devrait être dirigée dans le sens d'un compromis tout en respectant les interets de nos amis.

L'Angleterre doit être en outre persuadée par nous qu'un compromis et une entente entre l'Allemagne et l'Angleterre est finalement encore possible.

H0876-0092

RI-EXHIBIT 322

Cette perspective pourrait également agir à la manière d' un frein sur d'éventuelles intentions d'immixion de la part du gouvernement anglais, dans le cas par exemple où l'Allemagne serait engagée en Europe Centrale dans un conflit local n'interessant pas l'Angleterre.

Il est bien préférable que notre alliance qui est en train de se dessiner , se maintienne sous une forme encore un peu plus lâche. Cependant, à la longue, ceci ne changera rien au fait que la formation de deux fronts qui s'opposent se fera, sentir un peu plus chaque jour. A la question de savoir si un compromis anglo-allemand peut encore être trouvé il faut répondre, à mon sens de la facon suivante:

Si l'Angleterre et ses alliés renforcent leur position en face de l'Allemagne et de ses amis, un conflit éclatera tôt ou tard. Par contre, si l'Allemagne réussit grâce à sa politique d'alliances, à opposer au bloc anglais un bloc allemand supérieur ou égal en force, peut être alors l'Angleterre tentera-t-elle une fois encore, d'établir un compromis. L'existence de ces fronts figés ne semble exclure normalement la possibilité d'un compromis soudain entre tant d'interets divers. On ne pourrait le tenter qu'entre deux Etats et pas conséquent au détriment des autres. Poursuivant ce raisonnement on pourrait par exemple se représenter théoriquement l'Angleterre voyant en face d'elle un bloc supérieur en force et demandant subitement à l'Allemagne de signer un large compromis.

H0876-0093

RI-EXHIBIT 322

On a souvent vu une semblable politique d'oscillation au cours de l'histoire à l'époque où les guerres étaient encore l'affaire personnelle des monarques et où les peuples ignoraient totalement les raisons pour lesquelles ils se battaient. Ceci est à peine imaginable dans notre monde moderne livré aux politiciens, et n'est certainement pas possible chez les démocraties.

Les concessions de l'Allemagne à la suite d'une telle offre ne pourraient être faites qu'au détriment de ses amis.

H0876-0094

A mon avis, une telle politique n'est pas possible pour l'Allemagne. Indépendamment de tous les autres arguments, une telle politique de bascule présenterait un risque immense, celui d'isoler l'Allemagne. En effet, quelle garantie l'Allemagne pourrait-elle recevoir de l'Angleterre, après une telle offre arrachée par la nécessité ? Il me semble qu'une telle garantie n'existe absolument pas.

En ce qui concerne la question de savoir si une entente anglo-allemande est encore possible, il ne faut pas oublier qu'on peu encore y penser tant que les fronts restent élastiques. Evidemment, comme le prouve le rapport et la note joints ici, une telle entente serait très difficile à réaliser, car l'Allemagne voit son avenir dans une autre direction que celle qu'accepterait l'Angleterre au cas où elle s'allierait à nous (cf. également la lettre ci-jointe de Lord Londonderry). Seule, une action énergique du premier ministre britannique dans notre sens et contre les centres de résistance importants que j'ai déjà mentionnés pourrait peut-être changer encore la tournure des événements. On pourrait imaginer un premier ministre anglais qui ne soit pas hanté par la psychose de la puissance allemande et de l'impérialisme allemand, mais qui croit au contraire à la possibilité d'une amitié anglo-allemande et qui cherche à réaliser un large et sobre accord satisfaisant

H0876-0095

Document Ri 322.

les aspirations allemandes sans mettre en danger les intérêtes vitaux de l'Angleterre. C'est là la thèse qui a été soutenue avec force, au cours de ces derniers mois par Garwin dans l'"Observer " ... Lorsque j'ai demandé récemment à Chamberlain ce qu'il pensait de ces articles de Garwin, il ne m'a répondu que cette phrase " Ils sont trop longs, c'est pourquoi je ne les lis pas " Une nette concession venant de l'Angleterre dans la question austro-tchèque comme nous l'entendons pourrait purifier en Europe l'atmosphère diplomatique.

page 6 . suite et fin.

H0876-0096

Ri- exhibit no 322.

Cependant, d'après mes récentes expériences, je ne crois pas qu'un tel changement soit possible ; mais je crois qu' un jour l'Angleterre sera poussée par la force des circonstances à accepter une telle solution. Ce qui me confirme dans l'opinion que ce problème peut être résolu par des négociations officielles avec l'Angleterre, c'est le fait que Chamberlain est enferré, tant en politique intérieure qu'en politique étrangère, (avec la France), dans un système qui rend extrêmement difficiles les grandes décisions.-

Si les fronts en présence se figent, seuls des déplacements de force particulièrement anormaux ou de grands évènements en Europe ou dans le monde (blochévisation de la France, effondrement de la Russie, sérieux changements chez nos amis) pourront donner une autre direction à l'évolution politique. Mais on ne peut pas bâtir une politique sur des éventualités de cette sorte et c'est pourquoi il faut à mon avis poursuivre la politique étrangère que nous avons menée jusqu'à présent.

En conclusion, je voudrais résumer de la façon suivante mes idées sur cette question :

1) L'Angleterre est en retard au point de vue des armements, c'est pourquoi elle cherche à gagner du temps.-

H0876-0097

Mi- Exhibit no 322.

2) L'Angleterre croit que, dans la course avec l'Allemagne, le temps travaille pour elle (utilisation pour ses armements de ses vastes possibilités économiques, extension du cercle de ses alliés (Amérique)

3) La visite de Halifax doit donc être considérée comme une mission de reconnaissance et comme une manoeuvre de camouflage. Dans bien des cas, d'ailleurs, les germanophiles ne jouent en Angleterre que des rôles qui leur ont été distribués.

4) L'Angleterre et son premier ministre ne voient pas, après la visite de Lord Halifax, une base d'entente possible avec l'Allemagne.

page 7 suite et fin

H0876-0098

Ils croient l'Allemagne nationale-socialiste capable de tout comme nous croyons les Anglais capables de tout. Ils craignent donc qu'une Allemagne forte ne les oblige, un jour, à accepter des solutions qui ne leur plaisent pas. Pour parer à ce danger, l'Angleterre s'engage, par ces mesures militaires et politiques, dans la voie d'un conflit avec l'Allemagne.

5) D'où nous devons tirer les conséquences suivantes:

a) à l'extérieur, entente avec l'Angleterre tout en sauvegardant les intérets de nos amis.

b) constitution, dans le calme mais avec opiniatreté, d'un bloc d'alliances en face de l'Angleterre, c'est à dire pratiquement consolidation de notre amitié avec l'Italie et le Japon, efforts pour gagner à notre cause tous les Etats dont les intérets s'apparentent directement ou indirectement aux notres. Collaboration étroite et totale des diplomates des trois grandes puissances dans ce but.

Ce n'est que par ce moyen que nous pouvons nous opposer à l'Angleterre, fut-ce par un compromis ou au cours d'un conflit. Dans ce jeu diplomatique, l'Angleterre sera un adversaire dur et coriace.

6) En cas d'un conflit où serait engagée l'Allemagne en Europe Centrale, la France et l'Angleterre interviendront-elles? Ceci dépend des circonstances dans lesquelles ce conflit naitra, et de l'époque à laquelle il aura commencé

H0876-0099

Ribbentrop Exh.322

et pris fin. Ceci dépendra également de considérations militaires qui ne sont pas à négliger ici. .. ce sujet; je désirerais exposer oralement quelques idées au Fuehrer.

Voici quelle est mon opinion sur la situation actuelle exposée à la lumière d'un examen approfondi des circonstances. Depuis des années, j'ai travaillé à la formation d'une amitié anglo-allemande et rien ne me serait plus agréable que de la voir se réaliser. Lorsque j'ai prié le Fuehrer de m'envoyer à Londres,

H0876-0100

Ribbentrop Exh.322

j'étais sceptique sur les résultats de mes efforts, mais le souvenir d'Edouard VIII semblait me permettre une dernière tentative. Aujourd'hui, je ne crois plus à cette entente. L'Angleterre ne veut pas en face d'elle d'une Allemagne plus forte qui serait une menace perpétuelle pour son île. Elle s'y opposera par les armes mais on croit le national-socialisme capable de grandes choses. Baldwin l'a déjà reconnu et Edouard VIII dut abdiquer, car on n'était pas sur qu'il s'associe par la suite à une politique anti-allemande. Voici maintenant que Chamberlain a placé Vansittart, notre ennemi le plus acharné et le plus important, à un poste d'où il peut intervenir de façon décisive dans le jeu diplomatique mené contre l'Allemagne. Dans l'avenir chaque journée où nos pensées politiques ne considèreront pas l'Angleterre comme notre ennemi le plus dangereux sera une journée de gagnée pour nos adversaires, quelles que soient les manoeuvres que l'on tente pour s'entendre avec nous.

signé: R.

Pour copie conforme,

Dr. Georg Froeschmann
Avocat